

Journée « Rumeurs » du 4 juin 2003

MSH, Maison des Sciences de l'Homme, 54 bd Raspail, 75006 Paris

Auteurs

Campion-Vincent Véronique
Caron Jean-Claude
Froissart Pascal
Ploux François
Taïeb Emmanuel

Commentateurs

Bercé Yves
Corbin Alain
Froissart Pascal
Simonsen Michèle

9h30-10h30 Discussion de l'ouvrage de François Ploux, *De bouche à oreille. Naissance et propagation des rumeurs dans la France du XIX^e siècle*. Paris : Aubier, Collection historique [janvier 2003]

A. Présentation par l'auteur

Je voudrais, pour commencer cette rapide présentation de mon travail sur la rumeur, en préciser l'objet, et par conséquent en marquer les limites. Cette recherche s'inscrit en effet dans la perspective d'une réflexion sur l'histoire politique du premier XIX^e siècle, et plus précisément sur l'histoire des imaginaires et des mythologies politiques. Et si je me suis orienté vers cette problématique particulière, c'est parce que le corpus de rumeurs que j'ai constitué (essentiellement à partir des archives de l'Administration) m'imposait de le faire : pratiquement tous les « faux bruits » dont j'ai repéré l'existence sont des informations de nature politique ; le fait divers, le ragot, le merveilleux sont totalement absents de mon échantillon. Ainsi que je l'ai souligné dans l'introduction du livre, cet échantillon n'est certainement pas parfaitement représentatif de ce qu'a pu être la rumeur dans les premières décennies du XIX^e siècle. Il est évident que l'on n'éprouverait aucune difficulté à repérer des rumeurs relevant de l'une ou l'autre de ces catégories (je pense par exemple à ces bruits d'agressions nocturnes qui circulent dans le Paris du règne de Charles X, à la rumeur classique selon laquelle de « brigands » réunis en bande se cacheraient dans les bois). Mais j'ai malgré tout le sentiment qu'entre la seconde moitié du XVIII^e siècle et les débuts de la III^e République, la rumeur investit le domaine du politique. L'une des explications à cette politisation de la thématique de la rumeur pourrait-être l'existence d'un écart, d'un décalage structurel, permanent, entre l'offre d'information (les conditions de circulation de l'information évoluent, mais très progressivement) et la demande sociale en matière d'accès à l'information (à l'information politique, à l'information sur l'événement). Bien entendu, cet écart se creuse dans les périodes de crise ou de tension politiques, qui sont toujours des périodes riches en rumeurs.

Il me semble que l'apport d'un travail sur la rumeur à l'histoire du politique se situe à deux niveaux :

La rumeur, telle qu'elle est rapportée dans la correspondance administrative (celle des préfets, des procureurs ou des informateurs de la police, qui transcrivent, couchent par écrit le « bruit public », selon des procédures sur lesquelles on aimerait avoir davantage de détails), est d'abord une source pour l'historien. Repérer une rumeur ou un faisceau de rumeurs qui

circulent simultanément, étudier comment cette rumeur se propage, en dégager le sens (implicite), sont des opérations qui permettent de mettre au jour certains aspects de l'imaginaire (en l'occurrence politique) d'une époque. Pour reprendre un exemple que j'ai plus particulièrement développé dans mon livre, on sait quel fut le poids de l'imaginaire (on a souvent parlé d'« irrationnel ») dans le culte populaire des Bonaparte au XIX^e siècle. La rumeur ayant été l'un des principaux vecteurs de ce culte, son étude nous donne la possibilité de saisir ce que Napoléon Ier ou Napoléon III « représentaient » pour les paysans de la Restauration ou du Second Empire.

La rumeur, donc, révèle. Mais, d'autre part, elle agit (sur l'imaginaire et sur les comportements politiques en l'occurrence). Je suis tout à fait conscient du danger qu'il y a à étudier la rumeur comme s'il s'agissait d'une réalité autonome, douée d'une sorte de vie propre, et qui agirait directement sur les consciences individuelles. Mais étudier comment une rumeur surgit et comment elle se propage (dans l'espace et surtout dans le temps), c'est se donner la possibilité de comprendre comment émergent et se diffusent certains thèmes caractéristiques de cet imaginaire politique. On peut ainsi dégager la logique de certains comportements politiques. Parmi des centaines d'autres exemples, la rumeur selon laquelle Louis-Napoléon Bonaparte se proposait de rembourser l'impôt des 45 centimes instauré en mars 1848 permet en partie d'expliquer les scores qu'il a réalisés dans le Midi à forte tradition antifiscale (Lot, Charentes, Dordogne, Cantal) aux présidentielles du 10 décembre. L'étude des rumeurs permet de dégager la logique de comportements trop facilement décrits comme irrationnels.

Concernant le « premier XIX^e siècle », qui s'achève dans les années 1860, ce qui m'a plus particulièrement frappé, c'est que nombre de rumeurs qui circulent à cette époque ont déjà un long passé derrière elles : elles sont mentionnées au Moyen Age, au XVII^e siècle ou, pour certaines, à la fin de l'Ancien Régime. Bien entendu, ces rumeurs se transforment au cours du temps. On peut en fait distinguer dans chaque cas un noyau stable (que l'on retrouve presque identique d'une période à l'autre) et des éléments périphériques susceptibles de se modifier en fonction du contexte. Voici quelques-uns parmi ces motifs stables que j'ai repérés :

- Croyance en un pacte de famine en période de crise frumentaire. La rareté des blés (et l'élévation des cours) est attribuée à des manœuvres qui s'inscrivent dans un vaste complot.
- Rumeur de la remise de l'impôt (par le roi notamment)
- Les rumeurs de nouveaux impôts

- L'empoisonnement des fontaines comme cause de la mortalité en période d'épidémie
- Mythe (plus récent) du complot aristocratique

Autant de thèmes qui peuvent s'entrecroiser (le pacte de famine devient par exemple sous le Second Empire une manifestation du complot aristocratique). Et l'on observe fréquemment que la circulation simultanée de rumeurs angoissantes et de rumeurs qui expriment certaines aspirations populaires crée une tension psychologique qui peut déboucher sur un soulèvement. Georges Lefebvre observait que l'angoisse et l'espérance étaient les deux vecteurs de la mobilisation populaire : le printemps 1789 a été l'une des périodes les plus riches en rumeurs - rumeurs inquiétantes (autour du complot aristocratique) et rumeurs positives (de suppression des impôts et de la féodalité) ; la circulation de ces bruits va provoquer l'immense soulèvement-panique de juillet 1789.

Mais, en même temps, ce que l'on peut observer, c'est, au XIX^e siècle :

- d'une part, l'apparition de nouveaux thèmes (mythe du partageux en 1848, rétablissement de l'Ancien Régime et de la féodalité)
- et, surtout, la reformulation, de ces thèmes anciens que je viens de mentionner, auxquels s'incorporent des éléments inédits, qui sont directement en relation avec le contexte (politique) du moment.

Par conséquent, pour chaque rumeur, on peut dégager plusieurs niveaux de signification (2 ou 3), selon qu'on s'intéresse à ce qui constitue l'invariant de la rumeur ou aux motifs périphériques. Je voudrais rapidement évoquer un exemple particulièrement éloquent : celui du pacte de famine (la disette de céréales comme résultat d'un complot), rumeur qui circule en France jusqu'à l'ultime crise frumentaire de 1867-1868.

Il convient d'abord de souligner que cette croyance (la diminution des quantités de blé offertes aux consommateurs sur les marchés est le fruit soit de la spéculation, soit d'un vaste complot) doit être mise en relation avec le contexte mental et technique de l'époque. Elle doit être mise en relation avec :

1. l'importance des céréales dans la consommation des ménages
2. avec un ensemble de représentations mentales caractéristiques de la société d'Ancien Régime (la croyance en l'abondance naturelle, c'est-à-dire l'idée selon laquelle l'agriculture du royaume est capable de produire suffisamment de blé pour couvrir les besoins de la consommation intérieure).

De manière assez schématique, on peut dire que cette idée de l'abondance naturelle suffit à expliquer l'émergence de la rumeur : si l'agriculture produit tout le blé dont le peuple se nourrit en quantité suffisante, et puisqu'il n'y a pas de blé offert aux consommateurs sur les marchés, c'est que le blé se cache (ou qu'on l'a vendu, ou qu'on l'a détruit). C'est le mérite de Steven L. Kaplan d'avoir montré que cette rumeur n'a pas grand chose à voir avec la faim ou la malnutrition .Sous la Restauration, le discours du pouvoir en période de disette va contribuer à accréditer cette croyance : on ne cesse de répéter que pour favoriser l'approvisionnement des marchés, il suffit de laisser les producteurs et les négociants commercer librement (ce qui suppose qu'il y a du blé). Ce mythe de la disette factice va en fait continuer de circuler tant que vont perdurer les conditions qui en sont à l'origine.

Je voudrais dire, à ce propos, qu'il y a - me semble-t-il - un risque à interpréter des croyances ou des comportements apparemment anachroniques comme le produit de l'inertie des mentalités (Tocqueville explique par exemple la crainte de la restauration des prélèvements féodaux dans les premières années du XIX^e siècle par le seul poids du souvenir de la féodalité). Ce qu'il néglige c'est le rôle joué par la propagande de terrain (celle des libéraux sous la Restauration, celle des Républicains dans les années 1870) ou la manipulation de l'imaginaire paysan par une bourgeoisie rurale qui désigne aux paysans le noble comme son principal ennemi. La circulation de la rumeur au XIX^e siècle est le produit d'un jeu complexe, où la propagande alimente des peurs ou des ressentiments.

Pour revenir au pacte de famine, le fait essentiel (mis en évidence par Steven Kaplan), c'est qu'au XVIII^e siècle, la rumeur d'un pacte de famine acquiert une dimension politique, dès lors qu'est mis en cause du roi (le roi-marchand de blé, spéculateur). Et l'historien américain souligne le rôle de cette rumeur dans la désacralisation de la monarchie.

Au XIX^e siècle, cette imputation au politique est quasi-systématique en période de disette. Mais elle est formulée en termes actuels. On intègre au mythe les grandes figures politiques du moment (Louis XVIII, accusé de vendre le blé aux Anglais de concert avec les nobles et les curés, Napoléon Ier, dont on dit qu'il va venir taxer le blé et châtier les accapareurs ; Napoléon III, victime d'un pacte des partisans d'Henry V qui veulent mécontenter le peuple et le pousser à la révolte contre Napoléon III).

Pour conclure, je voudrais souligner que la rumeur (la circulation de fausses nouvelles essentiellement par le bouche à oreille) a joué un rôle dans la politisation des campagnes au début du XIX^e siècle. (Il faut cependant préciser que les paysans illettrés n'ont pas le monopole de la rumeur : en 1816-1817, les préfets adhèrent à la thèse d'une disette factice, fruit d'un complot des « bannis »). La rumeur a été un vecteur de politisation.

La circulation des rumeurs fait éclater le cadre communautaire (ce qu'observait G. Lefebvre à propos de la Grande Peur). Elle mobilise simultanément les habitants des collectivités villageoises contre un ennemi commun. Elle a contribué à impliquer les paysans dans le jeu politique.

Par la rumeur s'opère une mise en relation entre des enjeux locaux et des enjeux englobants : le châtelain, le curé, sont désignés comme des accapareurs ou des traîtres, mais en tant qu'ils sont impliqués dans un complot d'envergure nationale qui prend une dimension politique. La rumeur a favorisé l'insertion des individus dans une sphère publique globale.

B. Commentaire par Michèle Simonsen

L'ouvrage de François Ploux traite des nombreuses rumeurs qui ont couru en France entre 1814 et 1870, c'est-à-dire de la première restauration à la chute du second empire, donc d'une période particulièrement riche en bouleversements sociaux et politiques. Comme l'indique le sous-titre : *naissance et propagation des rumeurs dans la France du 19^{ème} siècle*, l'auteur ne s'intéresse pas seulement au contenu des rumeurs, mais aussi à la manière dont elles vivent au sein d'une communauté.

Notons que si le titre de l'ouvrage parle de « rumeurs », les sources utilisées, elles, n'emploient jamais ce mot. François Ploux s'appuie sur un type de documents un peu particulier : les rapports de préfets au pouvoir central, et les rapports de police sur les « fausses nouvelles », les « bruits alarmants », les « nouvelles absurdes » et sur ceux qui les propagent. En effet au dix-neuvième siècle, la rumeur est considérée par les pouvoirs publics comme subversive, politiquement dangereuse, et donc passible de répression pénale. Les pouvoirs publics ont hésité sur les mesures à prendre pour venir à bout des rumeurs : fallait-il informer, démentir, sévir? Mais elles les ont prises très au sérieux, enquêtant minutieusement non seulement sur le contenu, mais aussi sur les maillons de transmission des « fausses nouvelles », laissant ainsi à l'historien futur une mine de renseignements précieux. Il s'agit donc d'un corpus **fini** – quoique de dimensions considérables – et **homogène**, quoique soumis bien sûr, comme toutes les sources historiques et ethnographiques aux contraintes de leurs conditions de production. D'ailleurs, en bon historien, François Ploux replace constamment, tout au long de l'ouvrage, les résultats de ses analyses dans le contexte de ses sources et de leurs limites.

Je ne m'attarderai pas sur l'intérêt documentaire de l'ouvrage de François Ploux. Je vous engage vivement à le lire, si ce n'est déjà fait. Je voudrais simplement vous faire part de

certaines des réflexions que cet ouvrage a suscitées chez moi, en tant que folkloriste, sur la notion de « rumeur » et sur les possibilités de leur étude.

1. Rôle du sujet dans la transmission

Ma première remarque concerne la police. Je n'aurais jamais pensé que je serais amenée un jour à faire publiquement l'éloge de la police, et pourtant.... A en juger par le livre de François Ploux, elle est au moins cent ans en avance sur les folkloristes et sur les ethnologues dans sa conception du rôle essentiel joué par les individus dans la transmission de la tradition. Les préfets et les inspecteurs de police entre 1814 et 1870 considèrent chaque colporteur de « fausses nouvelles », donc chaque maillon de la transmission, comme responsable et passible de la loi, car chacun d'eux choisit volontairement d'apporter sa pierre, unique, originale, au délit. En folkloristique, dans la théorie comme dans la pratique, il faudra attendre plus d'un siècle pour assigner une telle importance au sujet individuel dans la transmission de la tradition. Pendant tout le dix-neuvième siècle et le premier tiers du vingtième siècle, les folkloristes ont considéré que la tradition se transmettait d'elle-même, harmonieusement, « comme des ronds dans l'eau », à travers les gens bien sûr mais pour ainsi dire sans eux ; et que lorsque le peuple l'altérait, c'était involontairement, inconsciemment. Il faudra attendre les années trente avec le Suédois Carl Vilhelm von Sydow, pour comprendre qu'une tradition ne se transmet pas automatiquement, mais de manière articulée, par à-coups, et uniquement lorsqu'un sujet actif est en contact avec un autre sujet actif, chacun la marquant alors de son sceau personnel. Ce n'est que récemment que les « transmetteurs de tradition » ont été rebaptisés « créateurs de tradition » et que leur rôle essentiel de sujet actif a été reconnu et étudié avec précision (ce nouveau terme, « créateur de tradition, est polémique, mais à vrai dire tout aussi inapproprié que celui de « transmetteur », car il repose sur une conception moderne de la création qui ne vaut pas pour l'art traditionnel ; pour ma part, je préfère le terme de « façonneur de tradition ». Car s'il est vrai que les façonneurs de tradition ne transmettent jamais un récit, une chanson, (ni une croyance ou une coutume) passivement, tel qu'ils l'ont reçu, ils ne le créent jamais non plus de toutes pièces. La « tradition » se définit justement comme une forme particulière de création, à mi-chemin entre la reproduction pure et simple de l'acteur de théâtre classique et l'idéal romantique de l'originalité absolue.

2. Vrai ou faux ? Enoncé et croyance

Le discours sur les rumeurs parle constamment de « croire » à telle rumeur ou de « ne pas y croire ». Mais que veut dire le mot « croire » ? Je pense que la « croyance » n'est pas un objet aussi monolithique que cela laisse entendre. De même, les folkloristes classiques, en répétant à l'envie une phrase de Jakob Grimm, « Le conte est plus poétique, la légende plus

historique », que la plupart citent d'ailleurs de manière erronée (« Le conte est poétique, la légende est historique »), ont conçu la légende comme l'expression directe d'une croyance. Mais c'est qu'ils recueillaient des légendes dans de vieux livres ou, dans le meilleur des cas, en situation d'enquête très artificielle, et non en situation de contage spontanée. Les réactions des interlocuteurs du narrateur n'étaient donc jamais notées. Or, et cela est essentiel, « la légende n'existe que par le discours qu'elle suscite », pour citer Marie-Louise Tenèze. Dans la plupart des cas, lorsqu'une légende est racontée ou simplement évoquée – ce qui est souvent le cas, car dans la pratique, la légende est un discours « troué », qui donne plutôt lieu à des allusions qu'à un récit élaboré – les interlocuteurs discutent la véracité des événements narrés, suggèrent diverses explications, commentent l'enseignement que l'on peut en tirer. Ceux-ci vont de l'adhésion totale, au scepticisme absolu en passant par toutes les nuances de l'interrogation. Plutôt que de dire que la légende est objet de croyance, il serait plus juste de dire que la légende est un type d'énoncé à propos duquel la question du vrai ou du faux est pertinente. Ce qui n'est pas le cas pour le conte, l'histoire drôle, et bien d'autres genres, qui suscitent, eux, des réactions et des commentaires de type esthétique (« Ah ! Elle est bien bonne ! » ou « Elle est idiote ! »).

Le problème est que le même contenu peut-être émis et perçu différemment selon les contextes. Par conséquent, et les folkloristes modernes le savent bien, on ne peut se passer de l'observation de chaque situation de contage concrète dans l'analyse des légendes, si le but de la recherche est d'élucider le degré de « croyance » censé se cacher derrière tel énoncé. Je n'ai pas beaucoup travaillé sur les rumeurs, mais je soupçonne que cela pourrait valoir pour elles aussi. Je pose la question à mes collègues : peut-on dire que « la rumeur n'existe que par le discours qu'elle suscite ? » ; auquel cas il n'est pas inutile d'observer le discours suscité par chaque énonciation d'une rumeur, parallèlement à son contenu. L'essentiel n'est peut-être pas que l'on croie fermement à une rumeur, mais que l'on éprouve le besoin de l'exprimer et de la répéter.

Typologie des énoncés légendaires

Et à ce propos, je me demande si on ne pourrait pas aussi porter attention aux formes mêmes de l'énoncé de la rumeur, pour estimer le degré d'adhérence du narrateur à ce qu'il raconte. Il n'est sans doute pas indifférent de propager une rumeur par les mots suivants : « Il paraît que... » « J'ai entendu dire que ... » ou au contraire par les mots suivants : « Vous savez pas ce qui est arrivé au cousin de mon beau-frère... ? » En tous cas, les folkloristes ont étudié minutieusement l'importance de ces distinctions pour les légendes, ou plutôt les énoncés légendaires. (Car le terme de légende, « sage », dans les pays germaniques est bien

plus exhaustif que dans la tradition folkloristique anglo-saxonne et française, et recouvrent tous les types d'énoncés légendaires, discursifs comme narratifs.) Ils distinguent entre les « **dits** », qui sont des énoncés assertifs, affirmant une vérité d'ordre général sans élaboration narrative (exemple : « Du côté de la scierie, y avait plein de loups-garous... » ou « les filles qui ont péché peuvent se soustraire aux douleurs de l'enfantement en rampant toutes nues au travers d'un placenta de jument ; mais leurs filles deviendront des mares et leurs fils des lous-garous. » ; les « **memorats** », qui présentent un énoncé légendaire comme un événement unique, arrivé à une personne particulière, connue de près ou de loin du narrateur, et avec indications de lieu, de temps, bref ancré dans un moment historique et un lieu précis, donc apparemment – apparemment ! - plus digne de foi ; et les **fabulats**, énoncés narratifs sans « effet de réel », sans indicateurs précis de temps, de lieu ni d'acteur : ces récits se rapprochent davantage des récits de fiction du type « il était une fois » ; ils sont souvent propagés par de bons conteurs, qui aiment s'écouter et que l'on aime écouter. Ce sont les plus élaborés esthétiquement, mais les moins concernés par la question du vrai ou faux. Or, même traitant de la même matière légendaire, dans la même contrée, « dits », « memorats » et « fabulats » se positionnent très différemment par rapport à elle (cf. Michèle Simonsen, « La variabilité dans les légendes – Les récits danois sur les loups-garous » - : Geneviève Calame-Griaule et Veronika Görög-Karady eds., *D'un Conte à l'autre...la Variabilité dans la Tradition orale*. Paris, 1990, Editions du CNRS, pp. 181-190)

Il est bien entendu que cette opposition entre « une belle histoire, une bonne histoire » qui prête à des réactions de type esthétique, et la « croyance », qui prête à une réaction de type cognitif (« c'est vrai ou c'est pas vrai, j'y crois ou j'y crois pas ») n'est pas une opposition absolue, mais un axe continu, et que chaque énoncé légendaire (chaque énoncé rumoral ?) se situe quelque part entre ces deux pôles.

Ces formes de l'énoncé et l'horizon d'attente qu'elles mettent en place peuvent d'ailleurs être manipulées par des conteurs de talent, notamment dans le genre des « tall tales », ou « contes de menteur », où le grand art consiste à débousoler complètement l'auditoire, qui ne sait plus s'il a affaire à du lard ou du cochon, à une anecdote personnelle vraie ou à un récit fictif.

Statut de la parole dans la propagation des rumeurs

D'ailleurs, François Ploux cite le cas de certaines rumeurs qui ont été créées de toutes pièces par des plaisantins, à titre de facéties, puis propagées parmi des auditeurs crédules. Ceci soulève la question du statut de la parole dans l'énoncé et la propagation des rumeurs. En réalité, seule une petite partie de ce que se disent les humains entre eux a pour principale

fonction d'affirmer un fait. On parle le plus souvent pour demander, pour ordonner, pour se justifier, pour tromper, pour exprimer sa mauvaise humeur ou sa colère, pour séduire, ...La littérature ethnologique et anthropologique est pleine de ces malentendus, dont certains sont célèbres - parce que l'anthropologue a pris les propos de l'indigène pour argent comptant, comme l'expression d'une croyance, donc absurde, d'une « superstition » ce qui était peut-être un mythe, (récit symbolique lié à un rituel), ou une facétie, ou une belle fiction, destinée à honorer ou à se payer la tête de l'étranger. Travaillant sur une période révolue et sur un matériel d'archives, il est évidemment très difficile d'aborder cette question. François Ploux réussit toutefois à le faire dans un certain nombre des cas.

3. Faux, Invraisemblable, Absurde

A la lecture du livre de François Ploux, j'ai été frappée par l'équivalence faite par les préfets entre « fausse nouvelle », « nouvelle alarmante » « nouvelle absurde », nouvelle invraisemblable ». Or je ne suis pas sûre que cette confusion entre des concepts bien différents soit totalement absente des discours modernes sur les rumeurs. Aussi bien la plupart des nouvelles « absurdes » rapportées par les préfets entre 1815 et 1870, toutes fausses qu'elles se révèlent être au terme d'une étude historique, sont tout à fait plausibles à mes yeux (à l'exception peut-être de du retour de Napoléon après sa mort!). Selon mon expérience, les propagateurs de rumeurs modernes, dans leurs commentaires, glissent souvent insidieusement du vraisemblable au vrai. Pour citer un de mes étudiants à propos des vols d'organes: « Ca ne m'étonnerait pas des Sud-Américains, on sait que la vie humaine ne vaut pas cher à leurs yeux, moi j'y crois ! ». Autrement dit : « c'est vraisemblable, donc c'est vrai » ! Mais les chercheurs en rumeurs eux aussi glissent parfois un peu rapidement **du faux à l'absurde** (Napoléon n'est pas revenu de Saint-Hélène, **donc** la rumeur de son retour imminent était absurde). Après tout, la plupart des faits que nous tenons pour acquis, nous ne les avons jamais vérifiés, et ne les tenons que par ouï-dire. Croire à une nouvelle qui se révèle fausse n'est ni un crime, ni un signe de bêtise. Loin d'être la manifestation de superstition, de crédulité populaire, la légende et le discours qu'elle suscite constituent une pratique très rationnelle. Ils résultent du souci de comprendre des faits d'expérience isolés en les reliant entre eux pour les resituer dans un cadre de référence plus large, connu et qui fait déjà système. N'en est-il pas de même pour la rumeur ? François Ploux insiste bien sur le fait que pour lui, les rumeurs constituent une système cohérent et qui fait sens. La deuxième partie de son livre s'attache d'ailleurs à reconstituer, à travers les rumeurs du dix-neuvième siècle, les « imaginaires du bonapartisme ».

Ceci, bien sûr, n'infirmes en rien le bien-fondé des études qui s'attachent à élucider si les faits allégués par la rumeur sont vrais ou faux, et qui restent, me semble-t-il, l'élément fondamental, incontournable, de toute étude sur les rumeurs.

10h20-11h10 Discussion de l'ouvrage de **Jean-Claude Caron, *L'été rouge. Chronique de la révolte populaire en France (1841)***. Paris : Aubier, Collection historique [septembre 2002]

A. Présentation par l'auteur

Réflexions sur la rumeur comme objet d'histoire

Ce texte n'est qu'une réflexion générale abordant, sans références précises ni notes de bas de page, des problèmes méthodologiques auxquels j'ai pu être ou je suis confronté au sujet de l'objet " rumeur ", dans le cadre de recherches passées sur des violences antifiscales au XIXe siècle et de recherches actuelles sur l'incendie volontaire ou incendie criminel dans la France du XIXe siècle.

I. Il convient tout d'abord de distinguer la rumeur de l'allégation, de l'insinuation, de la déformation, de l'amplification, mais aussi du bobard, du canard, du raconter, du ragot, voire du canular ; ou encore de la fiction, de la légende, du mythe ; peut-être en introduisant une dimension spatiale et/ou une dimension temporelle dans la définition de ce que l'on appelle génériquement " rumeur " ; en travaillant aussi sur le statut du producteur et celui du récepteur, en étant conscient que la césure entre les deux statuts est discutable : le mode de propagation de la rumeur fait que chaque récepteur devient producteur (s'il ajoute ou modifie) ou à tout le moins diffuseur de la rumeur; peut-être faut-il introduire aussi une dimension sociale, générationnelle, sexuelle, etc. : bref, penser la catégorisation rumorale en regard des habituelles catégorisations de la société considérée ; mais encore une dimension politique, incluant par exemple le contexte insurrectionnel ou révolutionnaire ou le contexte de guerre, particulièrement propices à la production et à la diffusion de rumeurs. Cela revient à affirmer que la rumeur n'est jamais singulière, mais toujours plurielle : autour du même objet, circulent de multiples versions, plus ou moins amendées, modifiées, en parcourant l'espace géographique et culturel, l'espace social et professionnel de sa diffusion. La rumeur est en constante mutation.

II. Ce qui pose d'emblée à l'historien la question du choix : quelle version privilégier, si tant est que la question soit pertinente ? la récurrence d'une version est-elle un gage de sa popularité ou démontre-t-elle la communauté de culture de ceux qui captent la rumeur et la traduisent, dans tous les sens du terme, pour la rendre compatible avec la culture dominante ? Car, sauf exception la rumeur est toujours formalisée par le détenteur d'un pouvoir, soumis à des contraintes discursives. Mais, dernier point, il reste alors à soupeser le poids social de la

rumeur. Comment éviter, outre l'adhésion non critique au producteur de récit rumoral, l'adhésion non critique à des chiffres, des proportions, même vaguement énoncées, de populations touchées par la rumeur ? Et combien d'individus sont réellement agis par la rumeur ? Peut-on éviter le phénomène de loupe que concentre le discours sur la rumeur, dans la mesure où il existe assez rarement un contre-discours ?

III. Autre approche : le lien entre support et contenu de la rumeur. La crédibilité d'une rumeur apparaît liée au support privilégié qui permet sa diffusion ; un support qui peut varier aussi suivant les catégories auxquelles on s'adresse. Car la rumeur n'est pas véhiculée que par la seule parole et elle ne touche pas que les classes populaires, hier comme aujourd'hui. Mais elle est révélatrice, par ses objets et ses supports, des différences socio-culturelles au sein de la société considérée. Le monde du travail constitue l'un des lieux privilégiés de diffusion de la rumeur – et pas seulement de celles qui concernent l'entreprise, l'établissement ou le secteur où l'on travaille. Ce qui pose le problème de l'éventuelle distinction entre les rumeurs relevant de l'espace public au sens le plus large et celles relevant de l'espace privé : là encore se pose un problème, sinon de frontière quant à l'objet, du moins de compréhension des unes sans les autres. Peut-on comprendre et donc interpréter la rumeur de type politique sans la confronter à un espace privé qui, lui-aussi, est en partie fondé sur la présence de la rumeur ? Celle-ci, qu'elle soit de nature politique ou pas, n'est-elle pas avant tout la traduction de l'existence de tensions intra-communautaires, en bref de discordes ou de dissensions ? On ne peut pas privilégier le seul contexte, il convient d'insister également sur les permanences structurelles. Pour bien évaluer la rumeur politique, il faut prendre en compte la nécessité de l'articuler avec la rumeur de proximité, celle qui se diffuse dans l'espace local et qui a trait à la réputation, à l'honneur, qui concerne les réseaux d'interconnaissance et qui est parfois perceptible aux degrés inférieurs du judiciaire, voire au niveau de l'infrajudiciaire.

IV. Autre question, amenée par une formulation assez journalistique ou relevant du langage courant : “ une rumeur sans fondement ”. On voit toute l'ambiguïté de la formule qui laisse supposer qu'une rumeur peut avoir un fondement, donc une part de vérité. Cela renvoie directement à la définition même de la rumeur : on peut affirmer, pour contrer la difficulté, qu'une rumeur a toujours un fondement, qui peut s'inscrire dans plusieurs logiques, dans plusieurs cultures, dans plusieurs systèmes référentiels, incluant, si l'on veut centrer le débat sur la discipline histoire, une référence temporelle : la rumeur se nourrit aussi, de la part du producteur comme du récepteur, d'un rapport au temps. Un temps composé du passé, un passé plus ou moins ancien, et construit selon des imaginaires variables, mais alimentant la dimension de l'héritage d'un savoir, d'un désir, d'une croyance en attente et de sa

transmission ; du présent, le temps de la production-diffusion-réception où se mettent en place les conditions de la crédibilité et donc de la réceptivité de la rumeur ; du futur, c'est-à-dire de l'élaboration d'un à-venir fantasmé qu'alimente la rumeur. Plus prosaïquement, ne pourrait-on distinguer la rumeur qui naît en amont de l'événement, et parfois l'annonce de manière prospective en le précédant (c'est en particulier le cas lors de l'été rouge de 1841), et la rumeur qui se diffuse en aval, accompagnant, prolongeant, interprétant l'événement cf. l'incendie de guerre, le massacre, la mort de Napoléon... ; tout en étant conscient que la séparation n'est pas aussi nette qu'il n'y paraît et que, amont ou aval de l'événement, la rumeur participe à la construction de ce dernier.

V. La rumeur possède une étonnante faculté d'adaptation à toutes les cultures, les valeurs, les imaginaires (cf. l'exemple de la taxation des crucifix et des objets du culte en Vendée en 1841). Plus près de nous, à côté de rumeurs récurrentes concernant les détenteurs de pouvoirs (policiers, magistrats, politiques), on voit comment la rumeur sait s'adapter à toute innovation technologique : ce qui était vrai des machines dès les années 1830, entraînant le luddisme, le demeure avec les nouvelles technologies où, à côté de dangers réels (cf. l'atome, l'amiante, l'ozone), cohabitent des rumeurs prenant parfois pour objet des technologies apparemment inoffensives comme le téléphone. Mais s'agit-il alors de techno-peurs ou de la résurgence de néo-phobies, un phénomène enraciné dans toutes les civilisations ? La rumeur révèle la persistance de la peur du changement, la perception suraiguë du danger qu'entraîne la modification d'une situation politique, sociale, économique, en bref d'un existant qui, même jugé peu ou pas satisfaisant, est intégré dans le fonctionnement social des individus. La rumeur agirait alors comme une anticipation de la réalité de la menace. On voit ainsi que la frontière entre l'imaginaire de la rumeur et la place du magique, de l'irrationnel, du surnaturel est mince. Pourquoi ne pas envisager une approche de la rumeur qui distinguerait ce qui serait en prise avec " l'ici-bas " d'avec ce qui, pour faire vite, se rattache à la peur immémoriale de la fin des temps, comme le millénarisme, etc. ?

VI. La rumeur est-elle l'opposé de l'information ? On remarque, comme dans le cas des légendes napoléoniennes, que l'exotisme temporel et spatial, loin de décrédibiliser une rumeur, la renforce, car déplace son contenu vers quelque chose qui relève du conte, de la légende, de la prophétie, du mythe, bref d'un imaginaire en recherche de croyance et non d'information, où le fantastique s'impose sans peine. Dès lors, la question de la définition serait résolue : la rumeur, c'est l'ensemble de ce qui n'est pas information – si tant est que ce dernier mot soit si facilement réductible à une définition orthodoxe. Au XIXe siècle, la frontière ne semble pas aussi marquée : la rumeur se substitue à l'information, voire tient lieu

d'information et d'infirmité. On dit parfois : parce qu'on est encore dans un pays (la France) de culture orale. L'analyse est un peu juste, voire contestable : le lien entre culture orale et diffusion de la rumeur demande à être démontré et pas seulement affirmé comme relevant d'une relation d'évidence. D'où la nécessité de travailler davantage sur la complémentarité des deux discours, écrit et oral, dans la production et la diffusion de la rumeur.

VII. Plus généralement, concernant le XIX^e siècle, on est frappé en définitive par le phénomène de répétition qui accompagne la rumeur ; peu de nouveaux champs rumorales apparaissent. Même les crises rumorales sont davantage marquées par une croissance quantitative et une agrégation des différents types de rumeurs que par une évolution qualitative. Du reste, peut-il y avoir une évolution qualitative de la rumeur, dans la mesure où la nomenclature des objets rumorales reste limitée à quelques grands domaines ? Quant à l'accroissement numérique que l'archive met en évidence à certaines périodes, François Ploux a mis en évidence qu'il obéissait à une logique de surveillance policière et judiciaire renforcée et pas forcément à une augmentation réelle du nombre de rumeurs en circulation. Mais se pose alors la question de l'affirmation d'un déclin de la rumeur qui, observé dans le dernier tiers du XIX^e siècle, serait expliqué par la diffusion de l'alphabétisation et de l'imprimé : ne s'agit-il pas en priorité d'un reflux de la rumeur à objet politique, face à un " consensus " mieux établi, sans pour autant que la rumeur relative à l'espace privé ne reflue ?

Pour conclure, je serais d'accord pour dire que la rumeur participe à la politisation des classes populaires. Mais pas seulement et pas uniquement : la rumeur concerne toutes les catégories sociales, mais encore sexuelles ou générationnelles. Elle n'a pas été éradiquée par l'alphabétisation des sociétés, mais a connu des déplacements infimes : encore de nos jours, ce sont les détenteurs de pouvoir, réel ou symbolique, ou les instruments d'une domination technologique qui sont le plus souvent au cœur des rumeurs.

B. Commentaire par Alain Corbin

Ce commentaire est n'a pas été transcrit par son auteur et est reconstitué à partir des notes prises par Véronique Campion-Vincent. Après avoir noté que longtemps les historiens du premier XIX^e siècle s'étaient désintéressés de la rumeur, à l'exception des travaux de Jean Tulard sur Napoléon, Alain Corbin a souligné les points suivants :

- La rumeur est une forme d'échange et invite à l'acte de transmission, qui influence et implique récepteurs et narrateurs

- La rumeur forge des groupes et crée des publics
- La rumeur traduit et exorcise des peurs. Elle entretient donc des liens étroits avec les crises, les incertitudes, les tensions. Elle est un révélateur des sources de l'imaginaire social
- Le critère vrai/faux n'est pas la problématique essentielle. Ce qui compte c'est surtout l'expressivité de la rumeur

11h35-12h25 Discussion de l'ouvrage de Pascal Froissart, *La rumeur. Histoire et fantasmés*. Paris : Belin, Débats [octobre 2002]

A. *Présentation par l'auteur*

Le livre qui vient de sortir chez Belin (*La rumeur. Histoire et fantasmés*. 2002) est un ouvrage « poil à gratter », et il devrait susciter les commentaires : il a été fait pour cela. Trois facteurs expliquent la posture adoptée :

d'abord l'éloignement, puisqu'il a été rédigé en grande partie à l'extérieur de la France, et qu'il est plus facile de critiquer les œuvres des gens que l'on ne côtoie pas...

ensuite, le contexte nord-américain, puisqu'il reprend le cadre théorique élaboré pour ma thèse de doctorat (Université du Québec à Montréal, 1999), et que les trois quarts de la bibliographie est anglophone ;

enfin, une déception personnelle, lorsque, fringant professeur de journalisme dans une molle dictature africaine, il m'a été impossible de rendre compte de l'enquête entreprise (80 entrevues, 3 enquêteurs, 6 mois de travail). Quels outils me manquaient-il pour que je n'arrive à rien, ainsi ?

Du coup, le questionnement *sur la rumeur* s'est transformé en une réflexion *sur les théories de la rumeur*, trop imparfaites et hétérogènes à mon goût.

L'ouvrage paru chez Belin est bâti sur quatre piliers : le premier fait état de la construction historique du concept de rumeur (les premières théories datent de 1902, et conditionnent beaucoup le sens futur que l'on donne au terme de rumeur) ; les trois autres sont des « fantasmés », ou des « manies », ou des « mauvaises habitudes », que j'ai cru pouvoir déceler dans tous les écrits consacrés à la rumeur depuis un siècle.

Il s'agit en premier lieu du « fantasme sur le vrai » qui transforme les chercheurs en experts, et les somme de rendre des diagnostics sur le réel. En second lieu, le « fantasme sur le cru » semble autoriser les « rumorologues » à interpréter les rumeurs, le plus souvent avec un appareillage plus ou moins psychanalytique, en postulant la présence d'un « message caché ». En troisième et dernier lieu, un « fantasme sur la masse » laisse croire aux spécialistes qu'il faut sans cesse contrôler la circulation des messages dans la société qui, sinon, sombrerait dans le chaos et l'anomie. Pour chacun de ces fantasmés est forgé un néologisme, et c'est ainsi que les trois derniers chapitres de l'ouvrage s'intitulent « Rumorographie : le fantasme de l'exactitude », « Rumorancie : le fantasme de l'interprétation », et « Rumorocratie : le fantasme de la certitude ».

Pour conclure, je voudrais vous faire part de mon propre étonnement : une fois diffusé, ce livre poil à gratter ne dérange pas grand monde, et très peu les journalistes qui, aujourd'hui à propos de l'« affaire Baudis », voudraient savoir 1) si c'est vrai ou si c'est faux ; 2) ce que signifient les rumeurs sur les gens de pouvoir ; 3) comment on contrôle ces récits délirants dans la population. Bref, la rumorographie, la rumorancie et la rumorocratie ont encore de beaux jours devant eux !

B. Commentaire par Emmanuel Taïeb

En l'absence de Sergio dalla Bernardina, Véronique Champion-Vincent m'a demandé de le remplacer au pied levé pour commenter l'ouvrage de Pascal Froissart. J'ai déjà consacré un compte-rendu à ce livre¹, au moment de sa sortie, donc je vais en reprendre quelques points, et essayer d'aller un peu plus loin.

Lors d'un séminaire récent², Marcel Gauchet regrettait que les sciences sociales s'interrogent davantage sur leurs méthodes que sur leurs concepts. Ce n'est pas faux, mais jusqu'à quel point cette distinction est-elle tenable ? Il me semble qu'en l'absence d'une méthode, le concept ne peut être ni posé ni analysé. Et dans le cas des rumeurs, ces deux dimensions me paraissent inséparables.

A cet égard le livre de Pascal Froissart est important. J'achevais mon compte-rendu en disant qu'il s'agissait d'une « respiration théorique », mais on pouvait aussi écrire qu'il s'agissait d'une respiration épistémologique, tant sur la méthode que sur le concept, ou plutôt sur ce que la méthode fait au concept.

Je vais évoquer le livre en trois moments : d'abord sur les questions de méthode, ensuite sur ses points forts, et enfin les points qui font problème.

1. Un livre contre la méthode

Je crois que le livre de Pascal Froissart est important en ce qu'il arrive à un moment critique dans l'étude de la rumeur. Voilà un objet qui est surinvesti scientifiquement depuis longtemps, mais toujours dans le flou méthodologique le plus complet. Quelques travaux canoniques surnagent, ceux d'Allport et Postman aux Etats-Unis, ou de Jan Harold Brunvand, sur la question spécifique des légendes urbaines ; en France on cite volontiers l'étude classique d'Edgar Morin sur la rumeur d'Orléans, et le livre à succès de Jean-Noël Kapferer. Mais ces travaux posent de nombreux problèmes, et commencent à être datés. Les travaux d'Allport et Postman tentent de plaquer une grille de psychologie collective à une rumeur

¹ Cf. E. Taïeb, *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, 50, quatrième trimestre 2002, p. 201-205.

² Séminaire de l'Ecole doctorale du Département de science politique de l'Université Paris 1, 11 mars 2002.

encore sous l'influence d'études sur la transmission et la déformation du message quand il passe de destinataire en destinataire. Jan Harold Brunvand, lui, est comme émerveillé par la découverte de son objet, et publie nombre d'ouvrages qui sont des compilations de légendes et de motifs, qu'il rattache à des motifs déjà connus tirés de grandes mythologies ou de récits ramenés par les anthropologues. Pour la France, le travail d'Edgar Morin reste à ce jour l'une des meilleures monographies sur une rumeur, avec une véritable enquête de terrain. Mais il a eu peu de descendants, même si on trouve des monographies plus succinctes sur des rumeurs localisées. Quant au travail de J.-N. Kapferer, il constitue une bonne base pour approcher les rumeurs, mais il s'essouffle vite si on commence à le lire avec des ambitions méthodologiques.

On se rend compte dès lors que ces travaux importants et parfois considérés comme « fondateurs » n'ont pas fait des problèmes de méthode le point nodal de leurs analyses. Même s'ils posent des questions théoriques fortes, leur ambition première ne concernait pas les questions de méthode. Ils ont postulé que la rumeur était un phénomène connu, sans se demander d'où leur venait cette vision innée des rumeurs — et peut-être qu'elle venait du sens commun —, et donc ces travaux sont directement passés à l'analyse ou à l'interprétation des rumeurs.

Ce phénomène s'est produit dans les différents champs disciplinaires qui ont investi les rumeurs, bien souvent dans l'ignorance de ce que les autres avaient produit, comme si chaque champ faisait table rase quand il s'attelait à cet objet. Les rumeurs ont donc été surinvesties scientifiquement, sans questionnement systématique sur les définitions et les autres questions méthodologiques.

Il fallait donc revenir à la fois aux méthodes et au concept ; et c'est ce que fait le livre.

Il me semble qu'il le fait en s'interrogeant sur les grilles d'analyse employées pour interpréter la rumeur. Et en particulier sur *l'ordre* auquel elles appartiennent. La rumeur est-elle si polysémique qu'on peut recourir pour l'analyser à la psychanalyse, à la sociologie, au folklore ? Comment déterminer le choix de la grille d'analyse ? STOP

Le cas de l'analyse psychanalytique, notamment, pose certains problèmes. Cette grille repose sur l'idée que la rumeur est une production de l'imaginaire collectif, au même titre que le rêve, et que donc elle peut être lue (et interprétée) avec les outils forgés pour le rêve. Or :

•Premièrement, si l'on se souvient que le rêve contient un message manifeste et un message latent, comment les déterminer dans le cas de la rumeur ? Et qui le détermine ? Il faut aussi se souvenir que dans son interprétation du rêve Freud rappelait que le rêve était inintelligible au premier abord, ce qui n'est pas du tout le cas de la rumeur qui se donne à voir

comme un récit compréhensible et cohérent³. De même, Freud appelait « travail de rêve » la transformation du contenu latent en contenu manifeste. Et il s'en demandait les mobiles. Nos sociétés sont-elles à ce point dans le refoulement qu'il leur faut exprimer un grand nombre de choses dans des *messages latents cachés dans des rumeurs* ? Qu'il leur faut recourir à un « travail de rêve » ? En effet, l'analyse dominante, à laquelle je participe souvent moi-même, quand elle se fait fonctionnaliste, explique que la rumeur sert à faire passer des messages, des informations, des peurs, qui ne pourraient s'exprimer autrement. Ainsi, les nombreuses rumeurs courant sur des groupes ethniques serviraient à exprimer un racisme ou une peur de l'invasion que notre état de civilisation nous interdirait d'exprimer explicitement. C'est un exemple extrême, mais on peut légitimement se demander quel type de messages « interdits » d'espace public véhicule la rumeur des seringues infectées dans les sièges de cinéma d'Issy-les-Moulineaux. Cette rumeur est sans doute rattachable au motif des maniaques urbains, et sans doute aussi à la peur du Sida. Mais en quoi ces deux motifs devraient-ils circuler sous la forme d'une rumeur ? La culture que nous partageons tous, les bonnes mœurs, ne nous interdisent pas le moins du monde de dire que nous avons peur de la violence urbaine et peur d'une maladie incurable.

Evidemment, ce problème en appelle un autre encore plus épineux. Si on considère que la rumeur est une production du corps social qui ne pouvait prendre aucune autre forme, on retombe sur l'éternelle question des conditions d'émergence de la rumeur. Généralement, on cherche dans le passé immédiat de la rumeur, dans une structure sociale ou urbaine, dans une configuration entre des groupes, etc. C'est ici que l'analyste des rumeurs rejoint l'historien, en ce qu'il arrive une fois que l'événement est advenu. Il se retrouve dans la posture du « prophète à rebours » dont parlait Paul Veyne, qui fait de la « rétrodiction historique » et fait appel à son imagination pour reconstituer ce qui est maintenant démantelé et éclaté, et expliquer que la rumeur ne pouvait pas ne pas prendre naissance⁴.

•Deuxièmement, si on pose que la grille psychanalytique est la meilleure pour décrypter les rumeurs, il faut alors se demander : qui est psychanalysé ? Le contenu de la rumeur vaut pour qui ? Qui en est le « grand énonciateur » et quel « inconscient » est révélé ? P. Froissart explique ainsi que la rumeur ne saurait être une production du corps social tout entier qu'il suffirait ensuite de décoder. Et il faut rappeler ici que la rumeur ne concerne jamais le corps social tout entier. Même une rumeur dont on a l'impression qu'elle est d'ampleur nationale,

³ S. Freud, *Le rêve et son interprétation*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 1989 [1900].

⁴ P. Veyne, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur l'imagination constituante*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 1992 [1983], p. 113.

comme la rumeur concernant la santé d'Isabelle Adjani, n'a en fait pas touché tout le monde. On sait que certains groupes sont épargnés par la rumeur, et que d'autres le sont davantage. Et, comme le souligne P. Froissart, ce sont paradoxalement les groupes qui ont le plus accès à l'information qui sont les plus touchés par les rumeurs. Dès lors une quelconque psychanalyse serait totalement diluée entre des groupes antagonistes et ne saurait pas sur qui se poser.

•Troisièmement, l'analogie entre l'analyse du rêve et l'analyse de la rumeur ne marche pas parce que la rumeur n'est pas *totale*ment une production imaginaire. Nous tous avons recherché, et souvent trouvé, des liens entre une rumeur et des faits tangibles, ou des représentations de ces faits tangibles qui ont fini par faire corps. Le rêve fait la même chose, pourra-t-on objecter. Certes, mais peut-on analyser de la même façon la production d'un inconscient individuel, même plongé dans du sociétal, et la production, mi-consciente mi-imaginaire d'une société tout entière, ou de groupes très restreints au sein de cette société ?

2. Les points forts

J'irai assez vite ici. Je crois que la demande que fait P. Froissart de porter un intérêt soutenu à la place des médias est fondamentale. On peut dire essentiellement que le rapport entre l'analyse des rumeurs et les médias fonctionne au déni. Il s'agit d'un double déni. D'une part le déni de la place que jouent les médias dans la naissance d'une rumeur. P. Froissart rappelle ainsi que l'équipe d'Edgar Morin avait retrouvé des histoires similaires à la rumeur d'Orléans dans des journaux parus avant qu'elle n'éclate. Mais l'équipe n'en tient pas compte et persiste à penser que la rumeur d'Orléans est une « rumeur à l'état pur », dans laquelle la presse n'a rien à voir. L'idée qu'une information passée à la télévision ne pourrait être ensuite qualifiée de rumeur paraissait pourtant évident. Dans un de ses ouvrages, Primo Levi assurait que les commérages étaient l'apanage du petit nombre. Et il concluait : « Il ne me paraîtrait pas approprié de parler d'un commérage diffusé par la presse ou la télé. »⁵

D'autre part, l'intériorisation par l'analyste du déni que les médias font d'eux-mêmes. Il est en effet étonnant de constater à quel point les médias parlent d'un monde sans médias, c'est-à-dire d'un monde dont ils ne sont pas partie prenante. Ainsi, au plus fort de l'affaire Buffalo Grill — qui n'est pas une rumeur, cependant —, une journaliste de télévision, parlant de l'affaire, expliquait à quel point ce groupe de restauration était pris dans une « tempête judiciaire ». Quel déni ! La tempête était bien davantage médiatique, depuis que les médias avaient révélé l'affaire, que judiciaire. Mais dans l'esprit de cette journaliste, les médias n'avaient rien déclenché du tout, la tempête aurait été de même nature et de même intensité en

⁵ P. Levi, « Du commérage », in *Le fabricant de miroir*, Paris, Le Livre de Poche, 1986, p. 208.

leur absence... P. Froissart indique donc qu'il faut prendre acte du fait que les médias sont les moteurs ou les vecteurs de rumeur, et même que cette notion obsède le monde médiatique, et a contribué à ce que le mot soit employé à tort et à travers.

Le second point fort, mais il y en a d'autres, est celui qui concerne ce que P. Froissart nomme la « rumeurocratie », c'est-à-dire cette identification des rumeurs avec une maladie du corps social qu'il conviendrait de contrôler. P. Froissart rappelle par exemple la volonté, gouvernementale et militaire pendant les guerres notamment, de créer des « cliniques de la rumeur » qui auraient pour mission de traquer et de contrecarrer les rumeurs, c'est-à-dire de les contrôler et de s'en servir comme un outil de contrôle social. Cette réflexion est loin d'être éteinte, comme en témoigne le concept fourre-tout de « gouvernance », qui participe du fantasme d'un contrôle des rumeurs, notamment politiques, au niveau local. De même, on pourrait rattacher à ce courant toutes les études ayant trait au marketing viral, à la volonté d'utiliser les rumeurs comme des armes, pour intoxiquer un adversaire ou déstabiliser un concurrent.

Non seulement les rumeurs restent incontrôlables, mais elles sont loin d'être néfastes. D'abord parce que le contenu de certaines rumeurs, même pessimiste, n'est pas forcément dévastateur pour le corps social. Ensuite, parce que les sujets aux prises avec une rumeur peuvent refuser de la répercuter ou de l'entendre, ce qui casserait net tout un éventuel désordre en train de se constituer. Enfin, parce que la rumeur n'est pas un genre figé, et que l'histoire qui circule peut muter à l'envi et passer de la noirceur à la parodie.

3. Les points qui font problème

Comme toutes les « entreprises de démolition », le livre de P. Froissart détruit plus qu'il ne construit, et c'est sans doute par cette voie qu'on peut nuancer son approche.

En commençant par le problème de la définition, ou des définitions. Pascal Froissart montre qu'aucune n'est satisfaisante et ne résiste à l'épreuve des faits. Mais il se garde bien d'en proposer une lui-même. Peut-être ne voulait-il pas ajouter sa propre définition à une liste déjà longue. Mais à défaut d'une définition, on aurait aimé qu'il nous dise de quel côté il faut aller chercher pour s'approcher de l'objet-rumeur : du côté de la verbalité ? La rumeur comme modalité du langage. Faut-il aller chercher du côté de la pensée sociale ? La rumeur comme tout ce qui résiste à la pensée scientifique et rationnelle dans une société. Ou bien, et c'est ce que je crois, faut-il aller chercher la rumeur du côté de la nécessité pour les sociétés occidentales de générer et d'entendre des récits, de « mettre en récit », de « mettre en intrigue », selon l'expression de Paul Ricoeur, et donc de faire circuler des récits, sous toutes

les formes (verbales, écrites, filmiques), comme si ces sociétés devaient en permanence se nourrir d'histoires.

Mais surtout ce n'est pas parce que l'étiquetage d'un objet est délicat que cet objet n'existe pas. Et c'est là me semble-t-il que se situe l'aspect le plus problématique du travail de P. Froissart. Plus il analyse l'histoire des théories sur la rumeur et plus il semble dire que l'objet est évanescant, que son existence même est sujette à caution. Son hypothèse tient une phrase : *il n'y a pas de rumeurs, il n'y a que des théories que sur les rumeurs*. On a l'impression de reconnaître là le courant des « labelling theories » américains, pour lesquels il n'y a pas d'objet, mais seulement des discours sur l'objet. Ainsi, les faits sociaux ne seraient pas des choses, ils n'accèderaient à l'existence que s'ils font l'objet d'un investissement scientifique. Les analystes croient parler d'un phénomène social donné, alors qu'en réalité ils contribuent à construire l'objet dont ils parlent. Le constructivisme n'est pas loin...

Dernier point qui fait problème. A l'absence de définition fait pendant l'absence d'interprétations. Clairement, P. Froissart se refuse à interpréter les rumeurs qu'il mentionne. Ceux qui ont lu le livre avec cet espoir ont été déçus. P. Froissart se refuse à l'interprétation parce qu'il a préalablement posé que la rumeur n'était pas un mode d'expression du corps social tout entier, et que donc on ne pouvait pas la faire parler en son nom. Je pense cependant que nous ne nous pouvons pas abandonner définitivement l'interprétation. Car elle fait partie de l'activité de recherche elle-même. Et elle ne prétend pas dire le vrai. Il n'y a pas d'interprétations plus vraies ou meilleures que d'autres. Il y a le regard de l'analyste sur son objet, et une volonté d'approcher le vrai au travers de l'interprétation. Sinon que devient le travail de l'analyste ? Il se contente d'enregistrer les propos du locuteur qui lui raconte une rumeur ? Au risque de retomber dans l'encyclopédisme et dans la compilation des rumeurs. Je crois au contraire qu'il doit se risquer à l'analyse.

4 juin 2003, 14h45-15h30 Discussion des articles d'**Emmanuel Taïeb**, *Persistence des rumeurs. Sociologie des rumeurs électroniques* ***Réseaux*** 106, 2001 : 231-271 ; *Des rumeurs de guerre* ***Quaderni*** 49 2002/2003 : 5-16 ; *De quelques rumeurs après le 11 septembre* ***Quaderni*** 50/51, 2003 : 5-22

A. Présentation par l'auteur

C'est un exercice délicat que de présenter ses travaux. Ça oblige à se relire soi-même et donc à réévaluer son propre travail, alors qu'on préférerait évidemment que nos travaux nous « échappent », en quelque sorte, une fois que nous les avons terminés, et qu'ils aillent rejoindre le grand continuum de la connaissance scientifique, qu'ils aillent nourrir d'autres lecteurs qui n'en connaissent pas les conditions de production et peuvent ne s'attacher qu'aux résultats.

Ça oblige à éviter les redites, surtout devant un public qui, *a priori*, a lu en détail ce que chacun a pu écrire, et est donc très au fait du contenu des travaux, et n'en attend pas une simple répétition.

Ça oblige surtout, et enfin, à anticiper les critiques qui ne manqueraient pas d'être formulées, pour telle idée mal exploitée ou pour telle conclusion discutable. Avant de présenter brièvement mes textes, je vais donc tâcher de prolonger certaines de leurs pistes afin d'alimenter la discussion.

Les deux principaux articles que j'ai écrits sur les rumeurs n'entretiennent pas de liens l'un avec l'autre. Ils ont cependant pour points communs de concerner pour leur majeure partie des rumeurs contemporaines plutôt qu'historiques, d'étudier des rumeurs ayant exclusivement circulé en France ; et surtout de contenir tous les deux une partie sur les médias. C'est de cette question que j'aimerais repartir aujourd'hui.

Rumeurs et médias

Vaste question. Le point qui m'intéresse dans « Rumeurs et médias » est celui qui concerne leur rôle comme pourvoyeurs et réservoirs de rumeurs. C'est évidemment une question centrale en ce moment, pourtant elle ne s'est pas toujours posée comme elle se pose depuis quelque temps. Mais dans les faits son évolution est à peine perceptible.

1. L'utilisation des médias pour étudier les rumeurs

Revenons un quart de siècle en arrière en partons du travail de Jules Gritti. Dans le corps de son ouvrage classique⁶, quand il décide d'étudier ce qu'il considère être des rumeurs marquantes (rumeurs autour de la mort de Franco, rumeurs sur la captivité de M^{me} Claustre, rumeurs de maladie de gouvernants...), c'est tout naturellement vers les journaux qu'il se tourne pour constituer son corpus de rumeurs. Il ne va pas sur un terrain particulier, dans une ville particulière, il ne fait pas d'entretiens, il ne s'ouvre pas à l'écoute de récits qui pourraient parvenir jusqu'à lui ; non, il est tellement convaincu que dans les journaux on peut trouver de nombreuses rumeurs, qu'il part de coupures de presse... Gritti ne dévoile pas non plus son protocole de sélection entre ce qui est de l'ordre de la rumeur et ce qui n'en est pas. On peut néanmoins le déduire à partir des exemples qu'il choisit, et à partir de la figure de « l'échotier », celui qui livre des échos. Livrer les échos est l'une des trois activités du journaliste (du journaliste politique dans l'esprit de Gritti) à côté de l'activité d'observation et de celle de commentaire. Gritti écrit : « Avec ce troisième rôle commence un régime spécial de l'information : allusions à déchiffrer, “confidences” à interpréter, propos des entourages à filtrer, allégations, insinuations, etc. »⁷. On peut considérer que ce « régime spécial » de l'échotier c'est l'obligation pour l'échotier d'être à mi-chemin entre le monde sensible, le monde de l'explicite, et le non-dit, le caché, tout ce dont il doit déduire des choses :

*L'échotier est celui qui doit élaborer une histoire de ce qui est invisible. C'est-à-dire raconter quelque chose qu'il ne peut pas voir, qui est en fait dérobé à sa vue, qu'il ne peut pas confirmer, et qu'il doit délivrer sous la forme d'une histoire, d'une histoire-rumeur, tout en sachant doser entre rumeur et histoire pour que tout de même son récit puisse être cru comme une information, et non être immédiatement invalidé comme étant *juste* une rumeur.*

Dans les exemples pris par Jules Gritti, l'échotier se contente de se faire l'écho des rumeurs qu'il entend dans les rues, ou des nouvelles floues que lui diffusent des « sources sûres » ou des « sources bien informées ». Et en indiquant qu'il ne s'agit que de rumeurs, le journaliste, ici le narrateur-journaliste, *prend ses distances* avec ce qu'il rapporte, et rappelle qu'il n'en est nullement l'auteur, s'abritant derrière un « paravent impersonnel et anonyme », pour reprendre l'expression de Philippe Aldrin⁸.

On se retrouve alors dans une situation étonnante : *un narrateur absent racontant de l'invisible !*

⁶ Chapitre III. *Elle court, elle court, la rumeur*, Ottawa, Stanké, 1978.

⁷ *Ibid.*, p. 126.

⁸ Aldrin (Ph.), « Penser la rumeur. Une question discutée des sciences sociales », *Genèses*, 50, mars 2003.

Ça n'empêche cependant pas Gritti d'analyser ces rumeurs ; et son approche nous permet de dire que : *Les rumeurs seraient ce qui apparaîtrait quand il n'y a pas d'information.* Quand le journaliste-échetier est obligé de rapporter les rumeurs, c'est qu'il n'a pas eu les moyens de rapporter une vraie information. *Donc, la rumeur ce n'est pas l'information, c'est au contraire l'absence d'information.* C'est ennuyeux pour tous ceux qui travaillent comme nous sur les rumeurs, car, bien souvent, pour aller vite, on donne une définition commune de la rumeur comme étant une « information non confirmée ». Alors qu'on devrait plutôt dire que la rumeur n'est pas une information non confirmée, mais qu'elle est *ce qui advient quand on ne parvient pas à confirmer une information.*

J'ai retrouvé cette idée en travaillant sur les rumeurs de guerre. Elles émergent quand on ne peut plus ni croire, ni infirmer les informations reçues par des voies officielles ou non. Alors, une conclusion hâtive — que plus personne ne fait désormais — serait de trouver une corrélation entre une situation de crise globale, une guerre, et l'apparition de rumeurs. En fait, c'est un peu différent, plutôt que de chercher une crise globale, on devrait se demander si les rumeurs ne naissent pas d'une *crise de l'information.*

Ce qui a changé entre le moment où Gritti écrit et le nôtre, c'est que Gritti utilise les médias pour parler des rumeurs, et que nous nous butons dessus. Entre le moment où Gritti pose la question du rapport entre médias et rumeurs et le moment où nous la posons, nous, ce qui a changé c'est : la *conscience forte* d'une crise de l'information dans nos sociétés.

2. Une crise de l'information

Il serait évidemment trop long de faire l'histoire de cette mise au jour d'une crise de l'information, ou d'une crise des sociétés de l'information. Mais on peut dire qu'on est passé d'une critique des médias qui se faisait essentiellement sous la forme d'une dénonciation des contenus idéologiques cachés, visant donc à implémenter certaines idées, notamment politiques, dans les têtes du plus grand nombre, à une critique contemporaine, initiée je pense par les sciences humaines, disons de Popper à Bourdieu en passant par tous les travaux de communication, sciences humaines qui ont entrepris un vaste travail de sociologie des médias. Laquelle sociologie nous a permis de mieux connaître le fonctionnement interne des médias, les contraintes de travail, les effets de champ, de réception, etc.

Certes la dénonciation des médias comme influençant massivement l'opinion publique n'a pas disparu, loin de là, mais désormais la traque des rumeurs de presse ne nous sert plus simplement à constater que les médias sont de grands vecteurs de rumeurs, elle nous sert à dévoiler justement cette crise de l'information, à critiquer ces informations non confirmées, présentées ou non comme des rumeurs, qui ne nous informent plus.

Les rumeurs depuis peu ne sont plus perçues (ou moins) comme des maladies du corps social, mais comme des pathologies des médias, comme les symptômes les plus tangibles de la crise informationnelle.

Mais n'y aurait-il pas là une énième mise en accusation des médias, par le biais des rumeurs ? Pour le savoir, il faut voir comment à l'heure actuelle les médias traitent des rumeurs.

Il me semble que ce traitement a plusieurs caractéristiques :

- 1. Une substantialisation, ou une réification de la rumeur.

Beaucoup de journalistes ont renoncé à faire le dosage dont parlait Gritti entre le récit et la rumeur. Ils ont l'honnêteté de ne pas travestir une rumeur en une information, quand ils savent que c'est une rumeur. Ils vont donc dire explicitement qu'il s'agit d'une rumeur.

A partir de là : une interrogation et une remarque. L'interrogation c'est : si les médias savent qu'ils ont entre les mains une rumeur, pourquoi n'essaient-ils pas de la détruire en tant que rumeur, par le biais de la confirmation, ou de l'enquête, qui la transformerait en une information ? C'est-à-dire pourquoi les médias ne transforment pas l'absence d'information en une information ? La réponse peut tenir à des raisons structurelles du métier, culturelles, etc. Elle peut aussi tenir dans le fait que matériellement les journalistes n'ont tout simplement pas les moyens de vérifier. Par exemple, comment vérifier, en septembre 2001, la rumeur internationale de la mort du commandant Massoud en Afghanistan, quand il y a des informations contradictoires qui circulent, quand les contacts des journalistes sont incapables de lever l'hypothèque ou quand les structures d'information du pays contacté ne sont pas assez performantes pour valider en temps quasi réel la véracité de la rumeur ?

Autre exemple, plus trivial. Comment contre-vérifier que Miss France n'est pas un homme ? Je reviendrai plus tard sur cet exemple.

On peut aussi penser, et c'est plus inquiétant, que les journalistes ne veulent plus prendre la peine d'aller confirmer, via au moins deux sources, le bien-fondé de la rumeur. C'est-à-dire qu'ils ne fournissent plus le travail d'investigation. L'existence d'une rumeur est devenue une *excuse* pour ne pas enquêter, pour ne pas aller vérifier ce que dit la rumeur. La rumeur finit par devenir un *fatum* : « Ah, on ne peut rien faire, c'est une rumeur ».

La remarque maintenant : *Au lieu d'être prise pour une absence d'information, pour un vide, la rumeur est prise pour un plein, pour une chose.* Les deux notions ne sont plus antithétiques. Au lieu de ne rien dire parce qu'on n'a pas l'information, on dit qu'on a une information qui est qu'il y a une rumeur ! *L'information c'est la rumeur*, elle se confond avec elle. Ce que les médias ont essayé, en amont, de confirmer, ne portait pas sur le contenu de la

rumeur (ce qu'elle dit est-il vrai ou faux ?), mais sur son existence même : peut-on faire état d'une rumeur sur ce sujet, ou non ? Inversant la formule célèbre, on pourrait se demander si ici *le message n'est pas le médium*. Autrement dit si l'information n'est pas de dire la rumeur.

Dans ce système informationnel en crise, la rumeur a été substantialisée, réifiée. Alors qu'auparavant le flou de son signifié disqualifiait partiellement le signifiant, aujourd'hui la rumeur accède au statut de fait réel de par son existence même. Je ne pousserai pas l'hypothèse jusqu'au bout, mais on peut légitimement se demander si cette réification de la rumeur n'a pas été provoquée, ou accompagnée, par les sciences humaines elles-mêmes qui, ces vingt dernières années, n'ont cessé de poser la rumeur comme objet, d'affiner ses définitions et ses attributs, de multiplier les exemples, au point de faire de l'objet sa propre fin, au-delà de la question de l'information.

- 2. La rumeur est prise dans le système de « dichotomie » journalistique

J'entends par système de dichotomie journalistique, ou de « dichotomisation », la tendance des médias à fonctionner sur un mode binaire, c'est-à-dire à toujours manier deux idées qui s'opposent au lieu d'une, à renvoyer dos-à-dos deux concepts ou deux phénomènes. Comme si n'en examiner qu'un serait prendre parti. Au départ cette attitude était louable, elle avait quelque chose de rousseauiste. Rousseau disait en effet qu'avant de prendre une décision un individu devait entendre tous les points de vue sur la question. C'est ce qu'essaient de faire les médias. Sauf qu'ils ne donnent pas tous les points de vue, ce qui serait fastidieux, mais les deux qui leur paraissent les plus archétypaux. Cette approche est à l'origine de bien des critiques, parce qu'elle somme le spectateur de trouver une vérité supposée entre deux positions antinomiques. Selon les cas on doit ainsi choisir entre deux positions extrémistes, ou caricaturales. Lors de la guerre des Etats-Unis contre l'Irak, les journalistes demandaient au spectateur de compter les points entre la « propagande américaine » et la « propagande irakienne ». Or, quand on sait que pour les journalistes « propagande » veut dire « mensonge » massivement matraqué — ce qui n'est pas exactement le sens du terme —, on constate que l'information à trouver se tenait quelque part dans la ligne médiane *entre deux mensonges...*

La dichotomie marche aussi — je simplifie bien entendu — pour les sources. Le B.A.-BA du métier est de dire qu'une rumeur ne devient une information que si elle est confirmée par au moins deux sources qui s'ignorent. Mais que se passe-t-il quand la rumeur est elle-même considérée comme une source, voire comme une information ? On anéantit le système de validation journalistique tout entier. Car si la rumeur est réifiée, alors elle compte. On va se retrouver avec des cas d'information qui seront confirmées par une source *et* par une rumeur.

Mais à la limite on pourrait se retrouver avec une rumeur qui est confirmée *par deux* rumeurs. *L'information reviendra à attester de la présence de la rumeur.*

Pour comprendre ce que ce fonctionnement en dichotomie a de pervers, on peut prendre l'exemple de l'affaire Buffalo Grill, qui n'est pas une rumeur ; faut-il le préciser ? Dans cette affaire le groupe de restauration Buffalo Grill avait été accusé par d'anciens employés d'avoir continué à importer et servir de la viande anglaise malgré l'embargo. Cette affirmation — je n'ose pas dire « information » — a été relayée par les médias. Et, amenant de l'eau au moulin de ceux qui pensent que la télévision produit des effets dans l'opinion, la fréquentation des restaurants a chuté de 40% (40% !) à la suite de la tempête médiatique. Dans le même temps, le groupe Buffalo Grill s'est refusé à communiquer tout de suite, espérant sans doute que la tempête s'apaiserait.

Ce qui m'intéresse ce n'est pas la stratégie du groupe Buffalo Grill, ni le fait que le secret de l'instruction ait été violé. Ce qui m'intéresse c'est qu'on se retrouve avec une information que les journalistes sont bien en peine de falsifier ou de confirmer. Un peu comme avec l'affaire Baudis. Les journalistes sont incapables de dire si c'est vrai ou faux, parce qu'ils ne peuvent pas enquêter, en tout cas pas tout de suite. Donc, ils se contentent d'être la caisse de résonance des accusations... On a posé la question⁹ à la responsable du service information de France 3 sur l'opportunité qu'il y avait à passer cette information non confirmée. Elle a répondu, avec une certaine candeur, qu'elle a demandé plusieurs fois au groupe Buffalo Grill de confirmer ou de contester ces accusations, mais que le groupe ne lui a pas répondu. Et donc qu'en l'absence d'informations émanant du groupe il était normal qu'elle diffuse les accusations quand même. Ça veut dire quoi ? Ça veut dire que cette journaliste n'a pas conscience qu'en fait elle n'a pas d'information. Et ça veut dire que pour elle, opposer l'accusation des anciens employés aux démentis de Buffalo Grill aurait été suffisant pour que le spectateur se fasse une opinion, aurait été suffisant pour se dire qu'on était bien en présence d'une information, et non d'autre chose.

- 3. Les autres caractéristiques du traitement de la rumeur par les médias peuvent être dégagées à partir d'un exemple. Nous sommes le 25 avril 2001, journal de la mi-journée sur une chaîne cryptée française (C+). Le journal va se faire l'écho d'une rumeur qui aura son heure de gloire, la rumeur selon laquelle la Miss France de l'époque, Elodie Gossuin, serait en réalité un homme.

⁹ Sur le plateau d'*Arrêts sur Images*.

Ce jour-là, toute l'ambiguïté du traitement de cette affaire est que le présentateur va parler de la rumeur toujours sur un mode comique, mais sans jamais la démentir, et sans jamais permettre au téléspectateur de trancher.

Dispositif : Une photo de la Miss apparaît dans le dos du présentateur. Il la montre et s'écrie : « C'est un homme ! ». Puis il lance un reportage dans lequel on indique que seront faites des « révélations ». On y apprend que la source de la rumeur est le site web français de *l'Examineur*, un journal satyrique en ligne. On a enfin une interview de l'organisatrice du concours des Miss qui se dit « consternée », mais Elodie Gossuin, la principale intéressée n'est pas questionnée. Retour en plateau. Il est important de signaler qu'aussi bien dans le lancement que dans le reportage, le mode adopté avait été celui du second degré.

Pour les journalistes, il est évident que cette rumeur est fausse. Elle est fausse parce qu'elle est trop énorme, parce qu'il n'est pas pensable qu'une certaine incarnation de la féminité puisse être brutalement renversée en son contraire, et parce qu'on a trouvé la source du problème qui est un journal satyrique. Et c'est parce qu'ils pensent que la rumeur est fausse et incroyable que les journalistes vont la traiter sur un mode comique. Ce mode leur paraît approprié pour traiter d'une ineptie. Ils ont l'impression qu'il y aura une bonne adéquation entre le fond et la forme de la rumeur. Et bien sûr, ainsi qu'on vient de le montrer, comme les journalistes considèrent que la rumeur est fausse, ils n'essaient ni de prouver qu'elle est fausse, ni de prouver qu'elle est vraie. Ils n'enquêtent pas, ils diffusent.

Quelles caractéristiques supplémentaires peut-on alors dégager à partir de cet exemple ?

- -Comme ils ne peuvent pas vérifier la véracité de la rumeur, les journalistes ont recours à un système qu'on pourrait qualifier de « plausibilité interne ». Ils savent qu'ils sont en présence d'une rumeur, mais ce qui les intéresse est de savoir si elle peut être vraie ou fausse, mais sans qu'ils puissent le vérifier en externe. Comme ils sont habitués à être en présence de rumeurs, ils s'estiment capables de dire si elle est vraie ou fausse juste avec son contenu. Si ce contenu ressemble à celui d'une rumeur fausse déjà connue, alors il est *plausible* que cette nouvelle rumeur soit également fausse. Il est *plausible* que la rumeur selon laquelle Miss France est un homme soit fausse, car son contenu *ressemble* à celui d'autres rumeurs fausses avant elle.

Mais ça marche aussi à l'envers. C'est bien parce que les accusations portées contre Dominique Baudis ont la même structure que des rumeurs qu'on croit qu'il s'agit de rumeurs. Vu leur contenu, il est plausible qu'il s'agisse de rumeurs, pense-t-on.

- -Le changement d'échelle. La mondialisation de l'information (aussi bien écrite que télévisée, via les EVN qui sont des canaux d'échanges mondiaux d'images) fait qu'une information locale à un concours de Miss devient une information nationale quand elle est répercutée. On n'aurait pas connu la rumeur sans cette circulation des informations, et son relais en France. Maintenant la question n'est pas de s'étonner que les informations circulent d'un bout à l'autre de la planète, mais de se demander pourquoi les médias français estiment utile de délivrer cette rumeur ; et surtout de la délivrer sans avoir les moyens de porter un quelconque commentaire dessus...
- -La sous-estimation par les médias de leur puissance de rayonnement (cf. Meyssan).

En conclusion de cette partie : On ne peut pas poser d'une façon générale que les médias soient des sources de rumeurs. Dans beaucoup d'affaires, ils se sont contentés d'être les vecteurs bienveillants de rumeurs qui avaient été créées hors d'eux. Donc les accusations qui en font la source principale des rumeurs du corps social sont partiellement infondées. En revanche, les médias se laissent traverser par les rumeurs, et leur donne une audience nationale qu'elles n'auraient pas autrement. Ce qui fait question, et qu'on vient d'examiner, c'est la façon dont la rumeur profite de la crise de l'information, de la crise du champ journalistique et de ses manières de faire, pour trouver en les médias un allié de poids.

Retour sur mes deux textes

Je vais passer vite sur mes articles que tout le monde a lu. Juste quelques mots, donc.

- **Sur les rumeurs électroniques**

Cet article, qui a été écrit en une période où il n'y avait pas grand-chose sur les rumeurs circulant sur les messageries électroniques, avait deux ambitions :

1. Faire le point sur l'apparition de rumeurs sur ce nouveau médium qu'était la messagerie électronique. En effet, il y avait là un phénomène plutôt massif de circulation de messages qui pouvaient s'apparenter à des rumeurs. Leur mode de récit était particulier, à mi-chemin entre l'oral et l'écrit. C'était donc l'occasion de s'intéresser à la façon dont une rumeur peut s'écrire, et donc esquisser une typologie — schématique bien entendu — pour établir des correspondances entre « anciennes » et « nouvelles » rumeurs.

2. Justement ensuite : se demander s'il était dès lors possible de poser une équation du type : nouvelles technologies = nouvelles rumeurs. La réponse fut négative. Malgré leur diversité, les rumeurs circulant sur la messagerie ressemblaient aux rumeurs orales

traditionnelles. D'où le titre («Persistence de la rumeur»). Les rumeurs persistaient. Globalement, il n'y avait pas de rumeurs propres à ce support, même si certaines avaient dû « muter », se raccourcir, pour adopter une forme plus à même de circuler sur la messagerie. Cette mutation tenant à la fois au médium et au type d'écriture qu'on pouvait y trouver.

- **Sur les rumeurs de guerre et du 11-septembre**

Au départ mon ambition était de travailler uniquement sur les rumeurs liées au 11-septembre. Il y en avait eu beaucoup, et elles avaient été très médiatisées. Et puis elles ont, en quelque sorte, connu une seconde vie, via la polémique autour du livre de Meyssan. Et au départ je voulais simplement faire une interprétation de ces rumeurs, et voir sur quel substrat culturel elles naissaient, et voir surtout quelles représentations de l'événement elles véhiculaient.

C'est ce que j'ai fait d'ailleurs. Mais deux résultats inattendus ont été dégagés. Le premier a été de constater l'identité des rumeurs de guerre et des rumeurs de 11-septembre, alors que les deux situations, si elles étaient bien des situations de crise, et de crise internationale, n'étaient pas complètement comparables. D'où toute une première partie sur les rumeurs de guerre et les problèmes que pose leur analyse historique, notamment dans ses liens avec des genres connexes comme la propagande.

Et deuxième résultat, que je n'ai pas beaucoup développé, c'est l'identité entre certains écrits scientifiques, qu'on va qualifier de manière euphémisée, de « fortement teintés d'idéologies », et certaines rumeurs. Il a été assez étonnant de constater que certains producteurs de savoir savant, au terme d'un cheminement intellectuel, finissaient par retomber sur des conclusions équivalentes à celles que la pensée sociale avait pu fabriquer. On peut en inférer la non-extériorité absolue des rumeurs. Les rumeurs ne sont pas hors société, ni en deçà d'ailleurs non plus, elles sont prises dans un flux de représentations qui culturellement les rend possible. Et il en va sans doute de même pour les intellectuels...

Au terme de ces travaux, j'en suis venu de plus en plus à penser que la circulation et la diffusion des rumeurs étaient le fruit d'une action. Que l'on nomme cette action « acte social », « sociabilité » ou « usage stratégique ou politique » des rumeurs n'a en réalité aucune incidence. Ce qui compte c'est que l'usage des rumeurs est un acte volontaire qui doit beaucoup plus à la conscience du corps social qu'à son inconscient.

*C. Commentaire par **Pascal Froissart***

Emmanuel Taïeb, bien que ce ne soit pas le sujet premier de son intérêt (il rédige actuellement une thèse sur « Montrer l'exécution. La publicité des exécutions capitales en

France, 1870-1939 », à l'Université de Paris I), est familier du thème de la rumeur : quatre articles sont parus sous sa plume dans des revues spécialisées en Sciences de l'information et de la communication, *Quaderni*, *Les dossiers de l'audiovisuel*, et *Réseaux*¹⁰.

Dans les derniers, publiés par *Quaderni*, Emmanuel Taïeb s'intéresse aux rumeurs qui ont émergé des événements tragiques liés au terrorisme du début de ce siècle. Il distingue deux enjeux majeurs. En s'appuyant sur l'exemple des « mains coupées » (l'ennemi couperait les mains des prisonniers, des enfants), E. Taïeb distingue un premier enjeu, historiographique, et le détaille sous cinq angles différents : la rumeur peut être le fondement d'un passage à l'acte, elle peut être l'écho des peurs, elle peut être le résultat de la manipulation ou de la propagande, elle peut être une tentative de réécriture de l'histoire, et elle peut enfin servir à la motivation des troupes. Le second enjeu, idéologique, met en avant le fait que le questionnement vrai/faux, vérité/rumeur, porte en lui-même un relativisme problématique, qui ne peut éviter de rencontrer le problème du négationnisme ; de même, la proximité des rumeurs et des faits de propagande incite à la prudence dans l'étude des rumeurs. Pour conclure le premier article de *Quaderni*, Emmanuel Taïeb s'étonne que l'analyse des rumeurs de guerre devienne peu à peu une analyse des médias...

Dans le second article paru dans *Quaderni*, Emmanuel Taïeb tente de repérer deux figures de la rumeur. Premièrement, celle de la « rumeur opaque » (par exemple, le terroriste au grand cœur qui perd son portefeuille et qui remercie en sauvant virtuellement la vie de celui ou celle qui le lui rapporte) articule plusieurs thèmes, difficiles à isoler : l'humanité inexpugnable des vilains, l'appel au sacrifice, la tentation du complot, l'identité trouble de l'ennemi aimable... Deuxièmement, celle des « rumeurs de négation, de déplacement ou d'inversion de la causalité » permet d'expliquer le fatalisme contenu dans la rumeur sur la signification cachée des matricules des avions (Q33NYC qui, en police Wingdings, donne →■□■❄❄ et révèle un sens caché), dans la rumeur sur les figures kabbalistiques dans les volutes des incendies du World Trade Center, ou dans la rumeur qui prétendait que les employés de confession juive avaient été prévenus par voie électronique. En conclusion de ce second article, Emmanuel Taïeb voit dans l'opposition entre rumeur et médias une nouvelle figure du complot (on nous cache tout...) et n'hésite pas à s'interroger sur le journalisme de connivence et la « bienpensance » des médias.

¹⁰ 2003. « De quelques rumeurs après le 11 septembre 2001 ». *Quaderni*. N° 50/51 (printemps), pp. 5-22.

2002. « Des rumeurs de guerre ». *Quaderni*. N° 49 (hiver), pp. 5-16.

2002. « Le 11 septembre et ses rumeurs ». *Dossiers de l'audiovisuel*. N° 104 (juillet-août : « À chacun son 11 septembre ? »), pp. 48-50.

2001. « Persistance de la rumeur. Sociologie des rumeurs électroniques ». *Réseaux*. N° 106, pp. 231-271.

Dans le premier article, paru en 2001 dans *Réseaux*, Emmanuel Taïeb adopte une démarche épistémologique. En se centrant sur les rumeurs électroniques, E. Taïeb remarque que les rumeurs électroniques reprennent souvent le contenu de rumeurs et de légendes urbaines « anciennes » : à part les adresses électroniques qui indiquent le nombre de destinataires, la stabilité formelle des rumeurs électroniques est très proche de celle des chaînes de lettres classiques ; dans les deux cas, on retrouve des appels à la transmission (de type « Ne brisez pas cette chaîne, sinon... »). E. Taïeb tente de repérer trois familles de rumeurs électroniques : les alertes au virus (de type Buddy Slip), les chaînes de lettres (de type « chaîne de Saint Antoine », de solidarité, politique ou conspirationniste), et les rumeurs et légendes urbaines “recyclées” (de type « Homard m’a tuer » ou « morts absurdes »). Un seul type de rumeur électronique est lié réellement au support : les rumeurs sur les virus informatiques, inexistante dans une version orale. Dans un passage à propos de la rumeur horrifique « Homard m’a tué », Emmanuel Taïeb se risque à l’analyse du “message caché” ; il y voit la double condamnation de l’onanisme féminin et de la sexualité homosexuelle, et la marque du thème de la « justice immanente ». Finalement, Emmanuel Taïeb s’interroge sur la circulation des rumeurs électroniques et l’explique par un contexte misonéiste, un univers médiatique où le journalisme à sensation est présent quel que soit le support, et un monde en réseaux structurés.

16h00-16h45 Discussion de l'ouvrage de **Véronique Champion-Vincent et Jean-Bruno**

Renard *De source sûre. Nouvelles rumeurs d'aujourd'hui*. Paris: Payot [septembre 2002]

A. Présentation par l'auteur

1. Parcours vers l'étude des légendes urbaines

Après des études de psychologie et d'anthropologie sociale dans les années cinquante à la Sorbonne, mon doctorat de sociologie, soutenu en 1965, étudiait les visions contrastées de l'ancien royaume du Dahomey depuis les premiers contacts avec les Européens au XVI^e siècle. Il se centrait sur l'image du royaume proposée par la presse française lors de sa conquête, en 1892.

Mon intérêt pour le domaine des rumeurs et légendes contemporaines s'est éveillé - voilà bien longtemps - quand j'ai lu dans *Le Monde* en 1972 [dans la chronique « Au fil de la semaine » où Pierre Vianson-Ponté commentait l'actualité] le récit d'une anecdote, présentée comme récente et authentique mais qui ressemblait étrangement à un conte, plus significative nous disait le journaliste que l'affaire de Bruay ou le jugement des prisonniers meurtriers de Clairvaux qui faisaient le fond de sa chronique cette semaine-là.

Cette histoire relatait comment un jeune couple, dînant chez des amis plus âgés, recevait un coup de fil de leur petit garçon qu'ils avaient laissé chez eux pour garder sa jeune sœur. Un voleur masqué s'était introduit, menaçant le petit garçon pour trouver l'argent. Le petit garçon avait pris le revolver de son père dont il connaissait la cachette et avait tué le voleur. A l'arrivée des adultes, on avait retourné le cadavre... c'était le fils adolescent des hôtes du dîner. Les faits avaient été cachés à la police

Quand dans mon enquête sur cette anecdote de dîner en ville j'ai découvert qu'aucun fait avéré n'étayait cette anecdote (sur laquelle la police avait enquêté avant de conclure qu'il s'agissait d'un faux bruit), que la même histoire se racontait 30 ans auparavant en Australie et qu'à Paris en cet hiver 1973 des dizaines de personnes la relaient en la replaçant dans le cercle de leurs amis et relations afin d'en garantir l'authenticité, il m'a semblé que j'étais tombée sur un genre particulier de création collective de récits, pour lequel j'ai forgé l'expression **histoires exemplaires** précisant dans - l'article que j'ai publié en 1976 - qu'il fallait rapprocher ce genre des légendes d'autrefois.

J'étais très ignorante, et fonctionnais « au radar ». Je me souviens par exemple d'avoir bafouillé et été incapable de répondre à Alain Girard, (démographe et sociologue, auteur du *Choix du conjoint* et président de la Société française de sociologie), lorsqu'il m'avait demandé, après un exposé devant la Société en 1975, de justifier mon emploi de l'expression **histoires exemplaires** ; cela me semblait évident, mais je ne savais pas dire pourquoi.

Je suis revenue plus tard sur les origines folkloriques de cette histoire, dont une forme proche (où la victime du malentendu est innocente, alors que les formes modernes montrent une victime délinquante qui mérite ce qui lui

arrive) a connu une longue vie puisqu'elle s'est racontée dans deux « canards » dès 1618, a inspiré d'innombrables chansons, pièces de théâtre, anecdotes « authentiques » et paraissait encore régulièrement dans la presse Hearst dans les années 1930 (KOSKO, Maria *Le Fils Assassiné (AT 939 A). Etude d'un thème légendaire*, Helsinki, [FF Communications N° 198], 1966). Il semble probable que ce sont des récits de presse des années 1930 qui ont entraîné l'utilisation de cette histoire par Albert Camus dans *L'Etranger* puis *Le Malentendu*.

J'ai étudié des légendes contemporaines circulant surtout dans la France rurale et liées aux changements d'attitudes devant les animaux sauvages :

Les histoires de lâchers de vipères (elles seraient jetées d'hélicoptères atterrissant en douceur grâce à des parachutes ou des "systèmes" par des écologistes, des laboratoires ou des officiels voulant en assurer le repeuplement).

Les apparitions de fauves et félins-mystères (interprétations locales affirmant que l'animal mal identifié qui vient de tuer des brebis est un puma, un lynx ou un loup et non un chien errant).

Ceci m'a conduit à l'analyse des réactions à de vrais retours d'animaux sauvages qui se sont révélés prédateurs du bétail en France, lynx et loup. Je me suis occupée d'un numéro du *Monde alpin et rhodanien* récemment paru sur « Le fait du loup. De la peur à la passion, le renversement d'une image ».

J'ai également suivi la carrière d'histoires internationales. Depuis 1991, j'ai poursuivi un travail de fond sur les récits de vols d'organes apparus en Amérique latine mais maintenant répandus dans toute la planète. Ces récits affirment que les pays riches - Etats-Unis, Europe de l'Ouest, Israël - ou la mafia organisent dans les pays pauvres des enlèvements ou des adoptions frauduleuses d'enfants afin d'effectuer des greffes d'organes clandestines ; ils avaient suscité tout un débat à la suite de l'apparition en 1993 de documentaires télévisés qui semblaient apporter la preuve des récits accusatoires circulant depuis 1987. Après un rapport d'étude, destiné à l'Etablissement français des greffes qui l'avait financé, en avril 1996, un livre est paru en avril 1997. Il devrait être publié aux Etats-Unis en 2004. Plusieurs articles en anglais ont prolongé ce travail : ils traitent de récits maintenant oubliés, ne faisant plus les gros titres mais provoquant de temps en temps un lynchage, une émeute ou un procès tandis que les trafics marchands d'organes, qui n'impliquent pas des meurtres mais des ventes de rein rarement rémunérés de façon satisfaisante, se poursuivent.

2. Travaux communs avec Jean-Bruno Renard

* « **Rumeurs et légendes contemporaines** » *Communications*. Seuil, n°52, 1990.

Notre rencontre a conduit à l'organisation, en janvier 1989, d'une journée d'études à la Maison des Sciences de l'Homme qui se voulait la première d'un « Réseau d'échange sur les

rumeurs et légendes contemporaines » et a débouché sur la publication d'un numéro spécial de *Communications* consacré aux « Rumeurs et légendes contemporaines » Ce numéro rassemblait des études de 15 auteurs, avec :

Des articles théoriques (Kapferer, Rouquette, Paillard, Reumaux, Askevis-Leherpeux).

Des études des rumeurs classiques correspondant aux inquiétudes (progression de l'usage de drogue chez les jeunes et rumeur des décalcomanies au LSD, Renard) et incertitudes contemporaines autour des disparitions d'enfants (Campion-Vincent) mais aussi à la situation d'incertitude caractéristique de la Bourse (Kapferer).

Une exploration du légendaire contemporain : avions chasseurs de nuages (Brodu), félins exotiques (Meurger) et animaux mystérieux (Barloy), prodiges célestes et aéronefs fantômes (Caudron), auto-stoppeurs fantômes (Dumerchat), soucoupes volantes (Lagrange, Pinvidic, Méheust).

Deux bibliographies complétaient l'ensemble : ["Bibliographie analytique du courant folklorique anglo-saxon" 357-380 "Bibliographie en langue française sur les rumeurs et légendes contemporaines" 381-386], la première ayant été largement reprise (sans indication précise de source toutefois) dans l'édition en poche révisée de l'ouvrage de Kapferer en 1990.

Le réseau ne s'est pas vraiment développé, mais nous avons organisé d'autres rencontres à la MSH, dont en juillet 1994 un colloque international de l'*ISCLR* [*International Society for Contemporary Legend Research*] à laquelle nous appartenons tous deux et une dernière rencontre en janvier 2000. Des correspondants, une dizaine environ qui se sont renouvelés au fil des ans, sont en relations régulières avec nous ; leur apport a été précieux pour nos livres.

*** *Légendes Urbaines, Rumeurs d'aujourd'hui*. Payot, 1992, disponible en édition de poche 2002.**

Nous avons ensuite écrit un ouvrage présentant les *Légendes Urbaines. Rumeurs d'aujourd'hui* où nous analysions près de 40 légendes ou ensembles, des **Alligators** dans les égouts de New York au **Voyou à la chaîne** en passant par les **Avions casseurs de nuages**, le **Fou au crochet**, la **Grand-mère volée**, les **Lentilles de contact de l'ouvrier soudeur**, le **Plombier malchanceux**, le **Rein Volé**, les **Lâchers de Vipères**, le **Voleur dupé**.

En Introduction nous défendions notre approche 'folklorique', le terme folklore étant entendu dans son sens moderne comme « expression du consensus, de l'implicite partagé qui fonde la conformité sociale [...] une culture informelle, que l'on peut distinguer de la culture de masse parce qu'elle ne rapporte rien, et de la culture des élites parce qu'elle n'est jamais enseignée » et comparions le genre de la légende urbaine aux autres genres narratifs (mythe, fable, conte, histoire drôle, anecdote, fait divers, rumeur).

La Conclusion insistait sur le caractère symbolique des légendes urbaines, dont la logique était rapprochée de celle du rêve et prévoyait de beaux jours pour ces créations collectives.

* Je poursuis en évoquant un ouvrage dont Jean-Bruno Renard est le seul auteur : **Rumeurs et légendes urbaines PUF, 1999 et 2002**. Ecrit dans le cadre bref de la collection Que Sais-Je, cet ouvrage passe en revue :

(chapitre 1) les travaux de folkloristes de la fin du XIX^e siècle qui s'intéressèrent aux croyances récentes et urbaines : Mannhardt, Van Gennep.

(chapitre 2) l'émergence de l'intérêt pour les légendes modernes

Le chapitre 3 compare les légendes urbaines et les genres voisins : légendes traditionnelles, rumeurs, mythes et contes, faits divers et anecdotes, littérature et histoires drôles.

Les chapitres 4 et 5 sont consacrés à l'analyse des légendes urbaines : analyse externe [[le récit et ses variantes (*collecte, sources*); le contexte de diffusion (*sociologique, géographique, historique*); le degré de véracité (*étude des faits allégués*)] ; et analyse interne [paratexte (*attribution, jugement de crédibilité porté par le narrateur*); structure narrative (*schéma du double renversement de Christian Vandendorpe*); interprétation (*niveaux manifeste, sociologique, mythologique*)].

Le chapitre 6 détaille les principaux thèmes que révèle l'étude sociologique du légendaire contemporain, sachant que derrière la multitude des rumeurs se trouve un petit nombre de problèmes sous-jacents : les nouvelles technologies, les étrangers, la nature sauvage, la violence urbaine, stigmatisation des mœurs et le surnaturel.

Cette thématique sera largement reprise pour structurer notre ouvrage *De source sûre*.

En conclusion, les légendes urbaines sont présentées comme exemple de langage symbolique et l'on montre qu'elles suscitent des événements : comportements collectifs qui prennent parfois des formes aiguës, ostensions.

* ***De source sûre. Nouvelles rumeurs d'aujourd'hui.***

Quelques années plus tard, nous avons pensé que l'évolution des légendes urbaines et des rumeurs, devenues en particulier beaucoup plus visibles avec l'avènement de l'Internet, justifiait un nouvel ouvrage.

C'est *De source sûre*, organisé non plus par histoires mais en chapitres thématiques, qui présentent et analysent les légendes urbaines et rumeurs concernant :

Les paniques alimentaires, qui renvoient aux craintes devant l'alimentation moderne qui fait appel à des processus industriels, et ont été marquées par les affaires de la vache folle et des OGM, affaires dont le traitement a été officiel et institutionnel mais qui ont suscité tout un cortège de rumeurs. On y souligne l'importance du divorce opinion/scientifiques et la

perméabilité des médias aux interprétations de complot (à propos de la grave crise espagnole de l'huile frelatée). Ce chapitre comporte également un panorama des rumeurs alimentaires circulant sur l'Internet en février 2002.

Les techno-peurs, une place particulière étant faite aux craintes liées aux téléphones portables et à l'analyse des milieux impliqués dans la dénonciation des dangers des ondes électromagnétiques

Internet, objet et véhicule de rumeurs (chaînes magiques et de solidarité, pétitions, légendes, histoires drôles), une place particulière étant faite aux rumeurs liées aux attentats du 11 septembre 2001.

Les légendes comiques : légendes antiracistes, légendes de frime, légendes burlesques, légendes d'examen, proche des histoires drôles, où s'exprime l'antagonisme étudiants/professeurs

Les légendes sexuelles : Olympiens mais surtout anonymes, voient leurs écarts à la norme stigmatisés sévèrement.

La violence urbaine : aiguilles infectées au virus HIV, virus Klingerman, terroriste compatissant, casquettes blanches, auto-stoppeuse poilue, disparitions d'enfants, *snuff-movies*.

Le retour des animaux sauvages : invasion d'espèces dangereuses dans les campagnes comme dans les jungles urbaines avec la diabolisation de certains animaux de compagnie NAC, mais surtout chiens d'intimidation et de combat.

Le surnaturel : fantômes dans la machine, signes miraculeux, saint Jude et Sainte Rita

3. Notre démarche

Cet ouvrage a soulevé des réactions hostiles, notre démarche n'ayant pas été comprise. Nous avons ainsi encouru l'ire du *Canard Enchaîné* et du site anti-amiante ANDEVA, notre remarque sur l'existence d'une controverse opposant scientifiques sceptiques et scientifiques activistes quant à l'étendue des conséquences de l'exposition à l'amiantes ayant été entendue - à tort - comme une négation de ces conséquences.

Nous sommes conscients du fait que beaucoup de rumeurs et légendes urbaines tirent leur attrait du fait qu'elles présentent des versions simplifiées et concrètes de problèmes complexes qui suscitent des divisions. Des cas comme celui de l'étendue des dégâts sanitaires à prévoir ; de l'importance des dangers d'une exposition à l'amiantes ; ou encore de l'existence d'un réseau criminel (et de son ampleur) autour de l'affaire Dutroux constituent des espaces de controverses, où l'on trouve des opinions ou constructions de la vérité différentes, et non pas d'un côté **la** vérité - non encore établie dans ces cas en cours - de l'autre **la** rumeur. Dans ces espaces l'on trouve des extrémistes dans les deux camps, mais également ceux qui tentent

de comprendre, d'enquêter, d'établir les faits au lieu de lancer des invectives. Notre démarche a sa place dans ces espaces car il faut être conscient du fait que les légendes contemporaines imitent les faits, souvent de façon très convaincante.

Le désir de tirer des leçons de l'actualité conduit facilement à accepter comme vraies des *histoires exemplaires*, comme l'ont montré les cas des chroniqueurs moralistes Pierre Viansson-Ponté en 1972 dans *Le Monde* et Claude Manceron en 1980 dans *Télérama*. [Ce cas nous a été indiqué lors d'une interview liée à la promotion du livre] L'historien et biographe de François Mitterrand, dans une chronique régulière ce jour-là consacrée à l'Enfance, relatait à ses lecteurs « une histoire triste » qu'il assurait tenir « de bonne source ». Le jeune acteur d'un spot télé « de mauvais goût, qui montre un bébé marchant à peine se levant de son pot et faisant irruption dans la salle de séjour » était mort peu après le tournage, et la marque inhumaine (c'est la célèbre « pub Lotus ») avait refusé de renoncer à projeter le spot ; elle venait même de gagner le procès intenté par les parents. Deux numéros plus tard, *Télérama* publia une lettre de démenti du président de la firme incriminée. Des histoires analogues de morts de jeunes acteurs publicitaires courent régulièrement aux Etats-Unis.

Bibliographie

CAMPION-VINCENT, Véronique

1976 "Les histoires exemplaires" *Contrepoint* 22-23, 217-232

1990 "Histoires de lâchers de vipères: une légende française contemporaine" *Ethnologie française* [n°spécial *Figures animales*] 20, 143-155

1992a "Apparitions de fauves et félins-mystères en France" in *Des fauves dans nos campagnes. Légendes, rumeurs et apparitions* Paris, Imago [diffusion PUF], 10-54.

Cet ouvrage collectif issu d'un colloque regroupait cinq autres contributions:

« Observations de félins d'ailleurs en Grande-Bretagne: un panorama » (Michael Goss) pp. 55-80

« Apparitions de félins dans l'Occident médiéval: essai de typologie » (Michel Pastoureau) pp. 81-90

« Les animalités contagieuses: enragés et lycanthropes » (Philippe Goergen) pp. 91-114

« Le Loup-garou dans les Alpes françaises ou les degrés du fantastique » (Alice Joisten et Robert Chanaud) pp. 115-130

« Loups et félins dans le cinéma fantastique » (Jean-Bruno Renard) pp. 131-156

1992b "Bébés en pièces détachées. Une nouvelle rumeur latino-américaine" *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 299-319

1997a *La légende des vols d'organes*. Paris, Les Belles-Lettres, 303 p.

1997b "Organ Theft Narratives" *Western Folklore* 56 (Winter): 1-37

1998 « La méprise tragique: Transformations d'un récit traditionnel » *CLO Cahiers de littérature orale*, n°45, 11-36

2001a "The Diffusion of Organ Theft Narratives" in Joel Best (ed.) *How Claims Spread: Cross-National Diffusion of Social Problems*. Hawthorne, NY, Aldine de Gruyter, 2001: 185-214

2001b “On Organ Theft Narratives” *Current Anthropology* 42, 4, August-October 2001: 555-558

2002a “Organ Theft Narratives Since the Late Eighties” *Journal of Indian Folkloristics* II,1 [2000]: 19-28

2002b “Organ Theft Narratives as Medical and Social Critique” *Journal of Folklore Research*, 39, 1: 33-50
1997

2002c « Les réactions au retour du loup en France. Une analyse tentant de prendre ‘les rumeurs’ au sérieux », *Monde Alpin et Rhodanien* [numéro *Le fait du loup. De la peur à la passion, le renversement d’une image*] 1-3, 2002. Ce numéro du *Monde Alpin et Rhodanien* que j’ai co-dirigé avec Jean-Claude Duclos et Christian Abry contient des articles sur l’image contemporaine du loup (3), l’époque de la crainte du loup (7), l’impact de l’arrivée du loup dans les Alpes françaises (4).

RENARD, Jean-Bruno

1999c *Rumeurs et légendes urbaines* Paris, PUF [Que sais-je ? 3445], rééd en **2002**.

2001 “Rumors and Urban Legends” in Neil J. Smelser and Paul B. Bates (eds), *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*, vol. 20, p. 13413-13416, Oxford, Elsevier Science Ltd.

CAMPION-VINCENT, Véronique & RENARD, Jean-Bruno

1990 *Communications* 52, [numéro spécial *Rumeurs et légendes contemporaines*], 51-60 Paris, Seuil, 386 p.

1992 *Légendes urbaines. Rumeurs d’aujourd’hui* Paris, Payot, réédition poche en 1998 et **2002**, 436 p.

2002 *De source sûre. Nouvelles rumeurs d’aujourd’hui* Paris, Payot, 393 p.

B. Commentaire par Yves-Marie Bercé

Le livre de Véronique Campion-Vincent et Jean-Bruno Renard *De source sûre. Nouvelles rumeurs d’aujourd’hui*, paru en septembre 2002, reprend, complète, et met à jour une étude précédente intitulée *Légendes urbaines. Rumeurs d’aujourd’hui*, parue dix ans auparavant en 1992. Ce premier recueil présentait une récolte analytique d’historiettes répétitives de circulation récente, propres aux sociétés développées contemporaines, à peu près communes aux domaines américain et européen. La seconde collection réordonne ces matériaux en familles thématiques et prend en compte les modifications considérables de quantité et aussi de contenu qu’a pu apporter l’explosion vécue sous nos yeux de la diffusion électronique.

L’intérêt de ces livres pour la recherche historique, à laquelle je limite mon propos, est double. On peut y distinguer d’abord une contribution spécifique, originale à l’élucidation des attentes des opinions, c’est à dire un moyen, secondaire et obscur mais aussi bien puissant et novateur, de découvrir et d’interpréter des angoisses ou des espérances secrètes de l’époque contemporaine, des tensions implicites et profondes, trop évidentes ou bien trop difficiles à avouer. L’étude des rumeurs dans cette perspective peut être considérée comme une branche significative de l’histoire des mentalités, des cultures et des comportements, elle serait une discipline qui cherche encore ses bases mais qui mérite d’ores et déjà de se ranger sous l’appellation traditionnelle de science auxiliaire, un domaine d’investigation en grande

partie ignoré jusque là et qui revêt précisément pour l'époque contemporaine plus que pour tout autre période une pertinence particulière. L'autre apport plus général ou plus imprécis serait diachronique. Il réside dans la mise en évidence de permanences, de hantises pluriséculaires. En effet, la collecte très contemporaine offre des exemples de la récurrence à travers les âges, à travers des moments socio-politiques très différents, de certains types de contes, anecdotes, historiettes qui étaient reconnus en leur temps comme rumeurs, c'est à dire comme des récits transmis en dehors des voies officielles, ordinaires et légitimantes. La vérification de tels retours diachroniques a sa valeur pour chaque époque considérée ; elle caractérise, authentifie et banalise chacune de ces occurrences ; elle permet de critiquer chacune de ces rumeurs, de les dépouiller de leur couverture d'actualité. Sous le déguisement d'une époque, de ses passions, de ses institutions, de ses mots et de ses mœurs, le chercheur peut alors découvrir une filiation discrète et lointaine, dont il lui faut reconstituer minutieusement la difficile et passionnante généalogie. Ou bien, plus solennellement, il peut se trouver en face d'une attente éternelle des hommes, d'une préoccupation intemporelle, plus essentielle certes mais de ce fait moins féconde pour l'historien.

Le foisonnement des faits à étudier et la diversité des approches, sociologiques, historiques, littéraires, obligent à s'arrêter sur les problèmes de définition et de vocabulaire. Les auteurs des « rumeurs d'aujourd'hui » sélectionnent quelques fonctions sociales qui, à leurs yeux, transforment de quelconque rumeurs en « légendes urbaines ». Du fait de leur fréquence, de la multiplicité de leurs versions, de leur persistance increvable, certaines historiettes se haussent à ce statut du folklore de la modernité, contraignent le chercheur à les examiner de façon privilégiée, comme des croyances spécifiques de notre temps. Ces légendes urbaines auraient en commun d'être révélatrices, de prétendre éclairer un domaine obscur qui aurait été dissimulé à l'opinion générale et que la rumeur viendrait justement expliquer, décrypter, déniaiser, dénoncer. Les légendes urbaines ont aussi des vertus moralisantes, vengeresses, justicières, puisqu'elles veulent démasquer les forfaits et les secrets si bien cachés ; elles prennent ainsi le rôle de généreux auxiliaires de la vérité et de la justice de sorte que nombre de leurs récits comportent une punition tragique ou grotesque des coupables de déviance. Enfin leur retentissement, leur succès de diffusion tient souvent à leur rencontre entre une actualité brûlante et bruyante, inquiète, joyeuse ou scandaleuse, et, d'autre part, un thème intemporel. Un fait divers retentissant de la chronique immédiate vient correspondre, à l'insu de ses acteurs, à un antique motif symbolique ; l'intrigue archétypique,

le fantasme pluriséculaire se trouve réactivé de la sorte, il redonne naissance à une nouvelle anecdote qui cache son classicisme sous les oripeaux trompeurs de la modernité.

Ni l'essence mensongère ni l'extravagance ne sont des caractères majeurs des légendes urbaines. La fausseté certaine de l'anecdote ou sa vérité improbable ne sont pas de grands enjeux.. Certes la critique historique traditionnelle doit conserver tous ses droits dans l'analyse des rumeurs. Certes, la rumeur se donne toujours une présentation de vérité ; elle se doit de comprendre dans son mode de narration des signes d'authentification, qui varient avec les talents ou les naïvetés du narrateur. Mais l'examen de son authenticité, de sa sincérité, et même de sa vraisemblance n'épuisent pas la recherche. Car la dynamique propre des rumeurs réside dans d'autres qualités, étranges, difficiles à définir, comme leur aptitude à se faire croire, leur capacité de circulation.

L'extravagance du contenu n'est pas non plus un trait majeur. Le caractère pittoresque et ahurissant d'une anecdote peut certes assurer sa sélection, accentuer sa figure perverse, mais ce n'est pas l'invraisemblance, le surnaturel, le monstrueux qui suffisent à construire une légende urbaine ; il y a des anecdotes en apparence anodines et banales qui méritent d'accéder à ce statut, comme la maladie cachée d'un personnage illustre, l'inconduite d'un autre, des mésaventures de la vie quotidienne ; ce sont alors la notoriété du héros, parce que tout le monde le connaît, ou la familiarité de l'anecdote, parce qu'elle pourrait arriver à vous et moi, qui sont les ressorts de l'histoire et qui assurent sa diffusion.

Le caractère majeur de la rumeur tiendrait plutôt dans son mode de diffusion, indépendant des voies officielles. Cette définition large et simple convient à toutes les époques, elle comprenait dans les anciennes sociétés les bavardages des lieux publics, à la fontaine, au cabaret ou à la foire et aussi bien les feuilles imprimées, canards, éphémères, pamphlets vendus à un ou deux deniers ; elle s'applique aujourd'hui aux conversations du téléphone ou du courrier électronique, comme aux tracts et libelles, aux petites ou grandes nouvelles de toutes sortes de media. Ce mode de transmission est en quelque sorte le refuge non pas d'une contestation délibérée qui a ses propres canaux d'expression, mais plutôt le lieu d'élection de l'incongruité, de l'inconvenance, de l'incorrection politique, au-delà des frontières des tabous. Cette situation rend compte du statut malveillant de la rumeur, dont la réputation est en tout temps sinistre aux yeux des élites. Il n'est que de consulter les définitions des dictionnaires d'usage courant. Alors qu'aujourd'hui le Larousse souligne le sens de bruit et de sons comme la rumeur d'un stade ou celle de l'océan, les lexicologues du XIX^e siècle accentuaient la notion péjorative : « tumulte, querelle, murmure, sédition » (Charles Nodier,

1827), ou encore « bruit tendant à émotion, à querelle », ajoutant pour exemple « la rumeur publique l'accusait de meurtre » (Napoléon Landais, 1834).

Les auteurs des « rumeurs d'aujourd'hui », attentifs aux efflorescences propres à nos jours, notent l'importance relative des récits liés aux paniques alimentaires, aux peurs technologiques, à l'imaginaire de la violence urbaine, etc. Surtout ils notent comment l'internet se prête merveilleusement par son extension, par sa rapidité à une libre propagation, multipliée sans comparaison possible avec les media antérieurs. Malgré son explosion actuelle et sa démesure, le cheminement de l'internet n'est pas sans ressemblance avec celui des chaînes de Saint Antoine ou de Saint Jude dont la fidèle transmission promettait le bonheur ou l'enrichissement facile. L'appel à des correspondants inconnus dépasse le voisinage trop soupçonneux, trop incrédule ; le scripteur s'adresse à une communauté virtuelle, apparemment infinie et providentielle, à une espérance inconnaissable comme lorsque l'on lance une bouteille à la mer. Les commodités à la fois solitaires et publiques de l'internet rappellent aussi le rôle de milieux fermés et de minorités isolées dans les modes traditionnels de formation et de circulation des rumeurs. Quiconque a vécu dans une cour d'école, dans un internat, dans un camp militaire, dans une pension religieuse, je n'ajoute pas dans une prison, a pu avoir l'expérience de la fécondité et de la facilité de transmission dans de telles enceintes collectives, qui ont en commun l'isolement, la cohésion, la crédulité, la vulnérabilité, l'impossibilité critique. Or voici que les filiations de l'internet redonnent une force à des minorités comparables, que les ruses de l'histoire accordent une capacité de conviction aux scientifiques les plus naïfs et que, par exemple, les outils traditionnels fabriqués par les Amish viennent à connaître une plus value sur le marché des achats électroniques.

L'identification très documentée par V. Champion Vincent et J.B. Renard des caractères propres à nos légendes urbaines confirme qu'il doit y avoir une histoire spécifique des rumeurs, c'est à dire qu'il serait possible et souhaitable de reconnaître des conjonctures particulières, des circonstances historiques qui soient plus ou moins favorables à l'éclosion et à la circulation des bruits. Il en allait ainsi dans la société villageoise du XIX^e siècle, quand les campagnes étaient à leur comble de population tandis que les régimes politiques étaient sans cesse ébranlés et bousculés. Il en allait de même dans tout moment d'incertitude politique, de vacance du pouvoir, lorsque les destins de tous et chacun semblent verser dans l'inconnu, dans la perte des repères habituels. On en trouve sans peine des exemples au cœur des grandes crises politiques que l'histoire la plus élémentaire nous désigne, comme la Grande Peur à l'été 1789 ou les paniques de la défaite et de l'exode à l'été 1940. Ce sont les

rare épisodes où l'ampleur du phénomène des rumeurs a pu les faire accéder à la grande histoire, à obliger les historiens à reconnaître leurs contenus et leurs dynamiques. En d'autres temps moins exceptionnels, les messages marginaux des rumeurs subsistent discrètement, parvenant parfois au gré d'un instant favorable à une audience soudaine, inattendue et fugitive. C'est ce qu'attestent les collections de canards que Pierre de L'Estoile acquiert dans la galerie du Palais sous les règnes de Henri III et Henri IV, ou celles de feuilles à un penny achetées par William Pepys dans le Londres de Charles II. De même, voyait-on resurgir dans la Rome des XVI^e et XVII^e siècles le thème du boucher vendant de la viande de chrétien, et dans les rôles judiciaires de nombreux pays les avatars des enlèvements d'enfants, ceux des auberges rouges avec leur corollaire ceux des tragiques méprises. Dans les chroniques des révoltes antifiscales, l'argument de l'impôt sur la vie reparaisait sans cesse ; j'en ai compté une vingtaine d'occurrences dans les seules provinces aquitaines au XVII^e siècle. Les images des machinations des puissants, les crimes d'un prince vérolé, le pacte de famine, les intrigues des jésuites, les amours scandaleuses de la reine ou des maîtresses du roi et les complots des aristocrates peuvent aisément trouver des équivalences dans des thèmes de notre époque. Dans les annales des épidémies, reviennent constamment les incriminations de semeurs volontaires de la maladie, empoisonneurs de fontaines, ointeurs de poignées de portes, médecins, infirmiers et fossoyeurs pervers, vaccins mortifères, etc. Cette liste historique fort sommaire pourrait se résumer à deux thèmes essentiels, celui de la santé collective et celui du rapport à la souveraineté, soit des domaines où les insatisfactions et les craintes s'adaptent merveilleusement aux modalités de la rumeur et revêtent des envergures intemporelles qui les font revenir dans de multiples et changeants contextes.